



HAL
open science

Loches (Indre-et-Loire), “ La Vallée du Parc ” Pierre Papin

► **To cite this version:**

Pierre Papin. Loches (Indre-et-Loire), “ La Vallée du Parc ”: Rapport de diagnostic archéologique. [Rapport de recherche] Conseil général d’Indre-et-Loire. 2014, 61 p. hal-01269675

HAL Id: hal-01269675

<https://hal.science/hal-01269675>

Submitted on 9 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport de diagnostic archéologique

Loches

« La Vallée du Parc »

Sous la direction de

PIERRE PAPIN

MAI 2014

Rapport de diagnostic archéologique

Loches

« La Vallée du Parc »

Sous la direction de

PIERRE PAPIN

MAI 2014

avec

Céline AUNAY (CG37 - SADIL)

Tony HAMON (Inrap)

Vincent HIRN (CG37 - SADIL)

Diagnostic archéologique réalisé du 14 au 17 avril 2014

Référence bibliographique

Papin 2014 : Papin (P.) - *Loches (Indre-et-Loire), « La Vallée du Parc »*. Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2014.

Le rapport d'opération archéologique est considéré comme un document administratif.

En vertu de l'article L. 523-11 / al. 4 du code du patrimoine, les règles de communication du rapport de fouille sont donc celles applicables aux documents administratifs.

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichés sont autorisés pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de clichés, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».

Imprimé par

Conseil général d'Indre-et-Loire - Direction de la logistique interne - Service de l'imprimerie
Zone du Papillon rue de l'Aviation
37210 Parçay Meslay

Copyright

© Conseil général d'Indre-et-Loire - Direction des archives et de l'archéologie - Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire

SOMMAIRE

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	3
FICHE SIGNALÉTIQUE	4
GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	6
NOTICE SCIENTIFIQUE	8
LOCALISATION DE L'OPÉRATION	9
ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION	12
ARRÊTÉ MODIFICATIF	16
ARRÊTÉ D'ATTRIBUTION DE L'OPÉRATION	18
PROJET D'INTERVENTION	19
ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU PROJET	20
ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE	21
DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS	23
1. PRÉSENTATION	24
1.1. CIRCONSTANCE DE L'INTERVENTION	24
1.2. CALENDRIER DE L'INTERVENTION	24
1.3. OBJECTIF ET MÉTHODE	24
1.4. EMPRISE EXPLORÉE	24
1.5. CONTEXTES GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE.	25
1.6. CONTEXTES HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE.	30
2. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION	32
2.1. UNE OCCUPATION NÉOLITHIQUE MOYEN	32
2.1.1. Les données du diagnostic	32
2.1.2. Le mobilier céramique (Tony Hamon, Inrap)	32
Description des individus	35
Discussion et comparaisons	35
2.1.3. Interprétation et discussions à propos de l'occupation du Néolithique	37
2.2. PARCELLAIRE ET FOSSES DE LA FIN DU MOYEN ÂGE OU DE L'ÉPOQUE MODERNE	39
2.2.1. Le réseau parcellaire	39
2.2.2. Deux fosses de sépultures animales	42
3. CONCLUSION	44
BIBLIOGRAPHIE	45
ANNEXES	49
INVENTAIRES	50
Annexe 1 - Inventaire des unités stratigraphiques	51
Annexe 2 - Inventaire des faits	52
Annexe 3 - Inventaire du mobilier	53
Annexe 4 - Inventaire des photographies	54

I.

**DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**

Localisation

Région	Centre
Département	Indre-et-Loire
Commune	Loches
Lieu-dit/Adresse	« La Vallée du Parc »

Code INSEE de la commune

37 132

Numéro de l'entité archéologique

N° de site 37.132.010.OP

Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence

	X	Y	Z
Lambert	De 1547 860 à 1 548 010	De 6 217 050 à 6 217 245	de 93 à 106 m NGF

(syst. RGF 93 – CC47)

Références cadastrales

Commune	Loches
Année	2011
Section	AL
Parcelle	139, 140, 274, 373, 393, 395 et 397 (Parcelle AL 399 exclue du projet : arrêté modificatif n°14/0162 du 2 avril 2014)
Lieu-dit	« La Vallée du Parc »

Propriétaire du terrain

Val Touraine Habitat

Références de l'opération

Arrêté de prescription n°13/0689 du 27 novembre 2014
 Surface de prescription : 20 819 m² (18 585 m² après exculsion de la parcelle AL399).
 Arrêté de désignation du responsable scientifique n°14/0177 du 11 février 2014

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Val Touraine Habitat

Nature de l'aménagement

Construction d'une nouvelle gendarmerie

Opérateur d'archéologie

Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

Responsable scientifique de l'opération

Pierre PAPIN

Dates d'intervention sur le terrain

du 14 au 17 avril 2014

Mots clés du thésaurus « chronologie » et « interprétation » de la base de données nationale

Chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique
<input type="checkbox"/>	inférieur
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	supérieur
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique
<input checked="" type="checkbox"/>	Néolithique
<input type="checkbox"/>	ancien
<input checked="" type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique
<input type="checkbox"/>	Protohistoire
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Âge du Fer
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier Âge du Fer)
<input type="checkbox"/>	La Tène (second Âge du fer)

<input type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input checked="" type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	Haut Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Moyen Âge
<input checked="" type="checkbox"/>	Bas Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Temps modernes
<input type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Ère industrielle

Sujets et thèmes

<input type="checkbox"/>	Édifice public
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire
<input type="checkbox"/>	Commerce
<input type="checkbox"/>	Struc. funéraire
<input type="checkbox"/>	Voirie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique
<input type="checkbox"/>	Habitat rural
<input type="checkbox"/>	Villa
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole
<input type="checkbox"/>	Structure agraire
<input type="checkbox"/>	Urbanisme
<input type="checkbox"/>	Maison
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine
<input type="checkbox"/>	Foyer
<input checked="" type="checkbox"/>	Fosse
<input type="checkbox"/>	Fossé
<input type="checkbox"/>	Trou de poteau
<input type="checkbox"/>	Sépulture
<input type="checkbox"/>	Grotte

<input type="checkbox"/>	Abri
<input type="checkbox"/>	Mégalithe
<input type="checkbox"/>	Artisanat aliment
<input type="checkbox"/>	Argile : atelier
<input type="checkbox"/>	Atelier métallurgie
<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Puits
<input type="checkbox"/>	Autre :

Mobilier

<input type="checkbox"/>	Indus. lithique
<input type="checkbox"/>	Indus. osseuse
<input checked="" type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	Végétaux
<input checked="" type="checkbox"/>	Faune
<input type="checkbox"/>	Flore
<input type="checkbox"/>	Métal
<input type="checkbox"/>	Arme
<input type="checkbox"/>	Outil
<input type="checkbox"/>	Parure
<input type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	Trésor
<input type="checkbox"/>	Monnaie
<input type="checkbox"/>	Verre
<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input type="checkbox"/>	Inscription
<input type="checkbox"/>	Autre

Études annexes

<input type="checkbox"/>	Géologie
<input type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input checked="" type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	Métaux
<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	Autre : scorie
<input type="checkbox"/>	Autre : lithique
<input type="checkbox"/>	Autre : verre
<input type="checkbox"/>	Autre : carpologie
<input type="checkbox"/>	Autre : anthracologie
<input type="checkbox"/>	Autre : chimie

Intervenants scientifiques

DRAC Centre, SRA	Laurent BOURGEOU	Conservateur régional, chef de Service
	Aurélie SCHNEIDER	Conservateur du patrimoine, agent prescripteur
	Viviane AUBOURG	Carte archéologique
CG37-SADIL	Bruno DUFAY	Conservateur, Chef de Service
	Matthieu GAULTIER	Attaché de conservation, adjoint au chef de service
	Pierre PAPIN	Attaché de conservation, responsable de l'opération

Intervenants techniques et administratifs et financiers de l'opération

DRAC Centre, SRA	Laurent BOURGEOU	Conservateur régional, chef de Service
	Aurélie SCHNEIDER	Conservateur du patrimoine, agent prescripteur
CG37-SADIL	Claudien DESSERRE	Assistante administrative

Équipe de fouille

CG37-SADIL	Pierre PAPIN	Responsable de l'opération
	Vincent HIRN	Fouille, relevés, enregistrement
CG37	Eric MONDY	Topographe

Équipe de post-fouille

CG37-SADIL	Pierre PAPIN	Rédaction du rapport, PAO
	Vincent HIRN	SIG, traitement du mobilier
	Céline AUNAY	DAO, saisie
Inrap	Tony HAMON	étude de la céramique Néolithique

Moyens humains

		Jours/Hommes/Ha
Durée de la phase de préparation (J/H)	1 jours	0,55 J/H/Ha
Durée de la phase de terrain	4 jours	
Nombre de jours/homme terrain (J/H)	6 J/H	3,23 J/H/Ha
Surface réelle diagnostiquée	18 585 m ²	
Pourcentage d'ouverture réalisée	11,4 %	
Durée de la phase de post-fouille	10 jours	
Nombre de jours/hommes post-fouille (J/H)	14 J/H	7,3 J/H/Ha
	Total	11,29 J/H/Ha

L'opération de diagnostic au lieu-dit « la Vallée du Parc » à Loches (Indre-et-Loire), a occasionné l'exploration d'une surface de 18 585 m², au sein de laquelle 2 120 m² ont été ouverts, soit 11,4 %. Les structures mises au jour sont peu nombreuses et le mobilier archéologique peu abondant.

La découverte la plus ancienne date du Néolithique Moyen. Au nord de l'emprise, une tranchée a entraîné la découverte localisée d'une couche de limons gris de 10 à 15 centimètres d'épaisseur, dans laquelle 19 tessons (330 g) de céramique ont été ramassés. La fraîcheur du matériel exclue un apport par colluvionnement ou alluvionnement. Une des hypothèses possibles est celle d'un sol d'occupation en place, peut-être d'un intérieur de bâtiment non fondé en architecture de terre. La faible quantité de céramique, l'absence de silex ou de charbons ou autres éléments organiques, évoque cependant une occupation peu dense et durable. Aucun autre vestige du Néolithique n'a été rencontré par ailleurs lors du diagnostic.

D'autre part, sept faits archéologiques plus récents ont été enregistrés. Il s'agit de cinq fossés parcellaires dont deux apparaissent comme les fossés bordiers d'un chemin nord/sud. Deux fosses contenant les restes d'équidés en connexion ont également été fouillées. Les indices de datations sont maigres : seulement trois tessons modernes proviennent de l'ensemble de ces structures (fin 15^e-17^e siècles). Néanmoins, le réseau cohérent dessiné par les fossés sur l'ensemble de la surface diagnostiquée, et l'alignement des deux fosses de sépultures animales sur l'un d'entre eux, permet de supposer la synchronie des sept structures archéologiques médiévale ou modernes mises au jour.

Localisation de l'opération

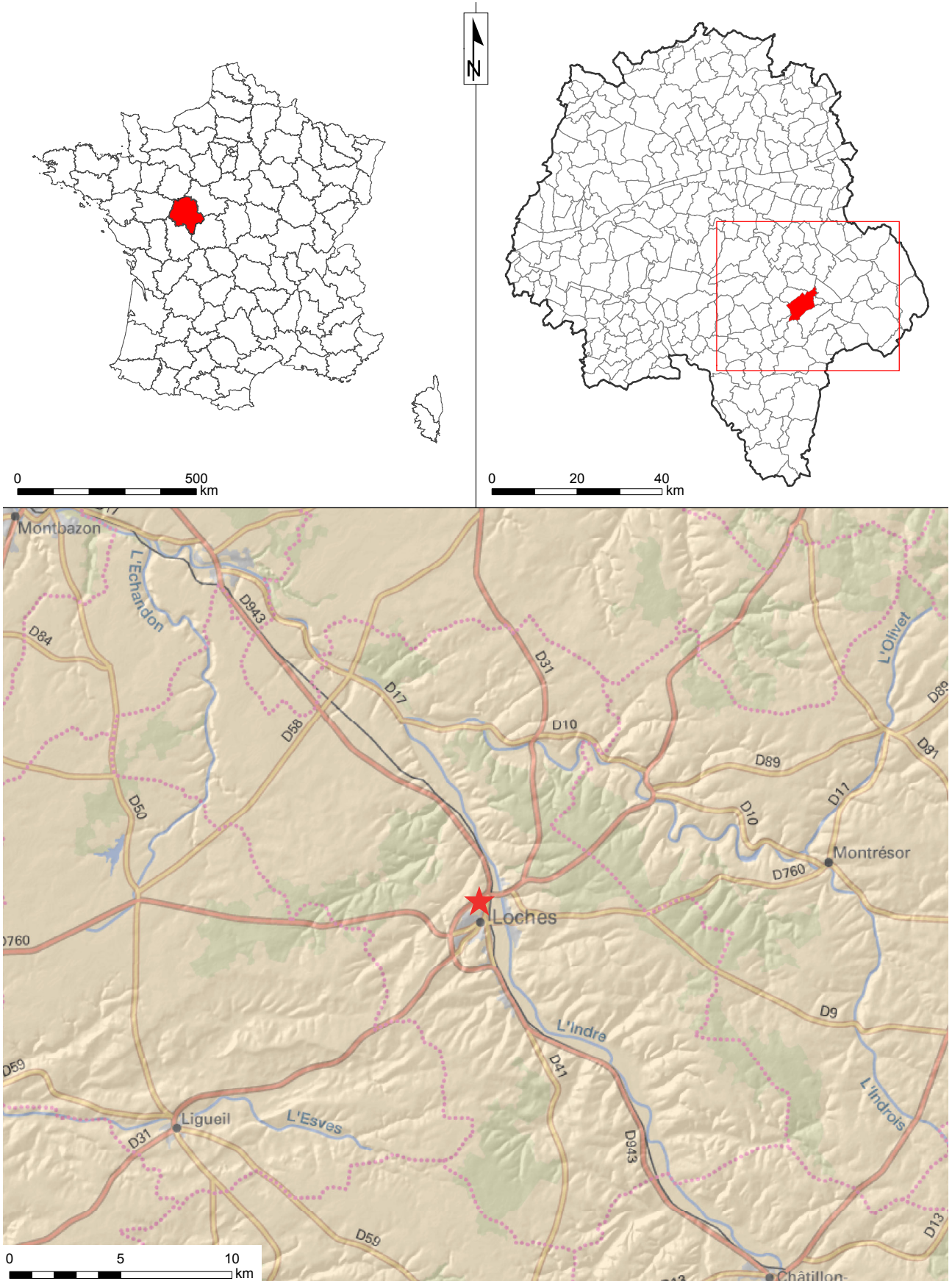


Fig. 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000° (© IGN France Raster)

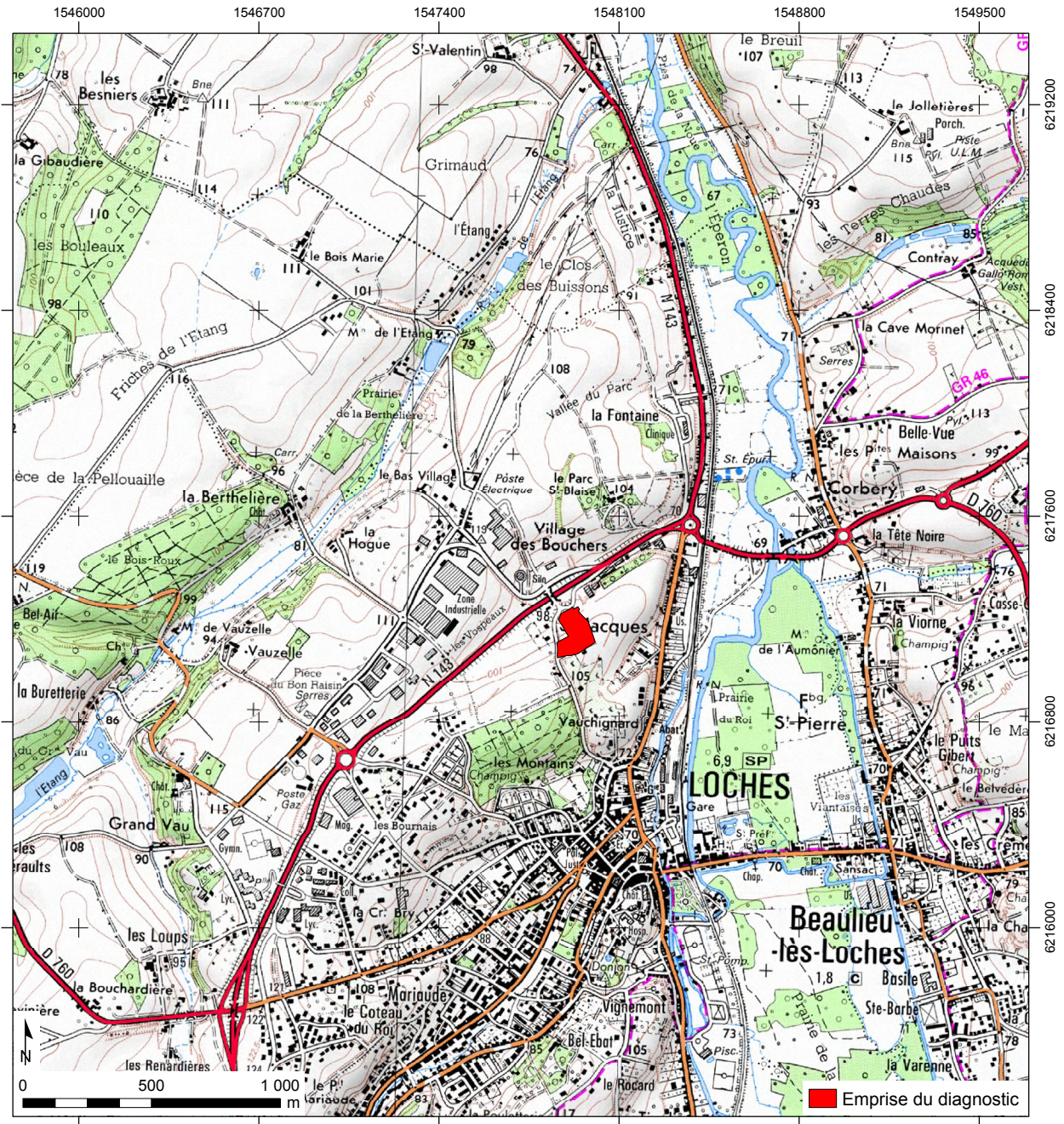


Fig. 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000°
(© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)

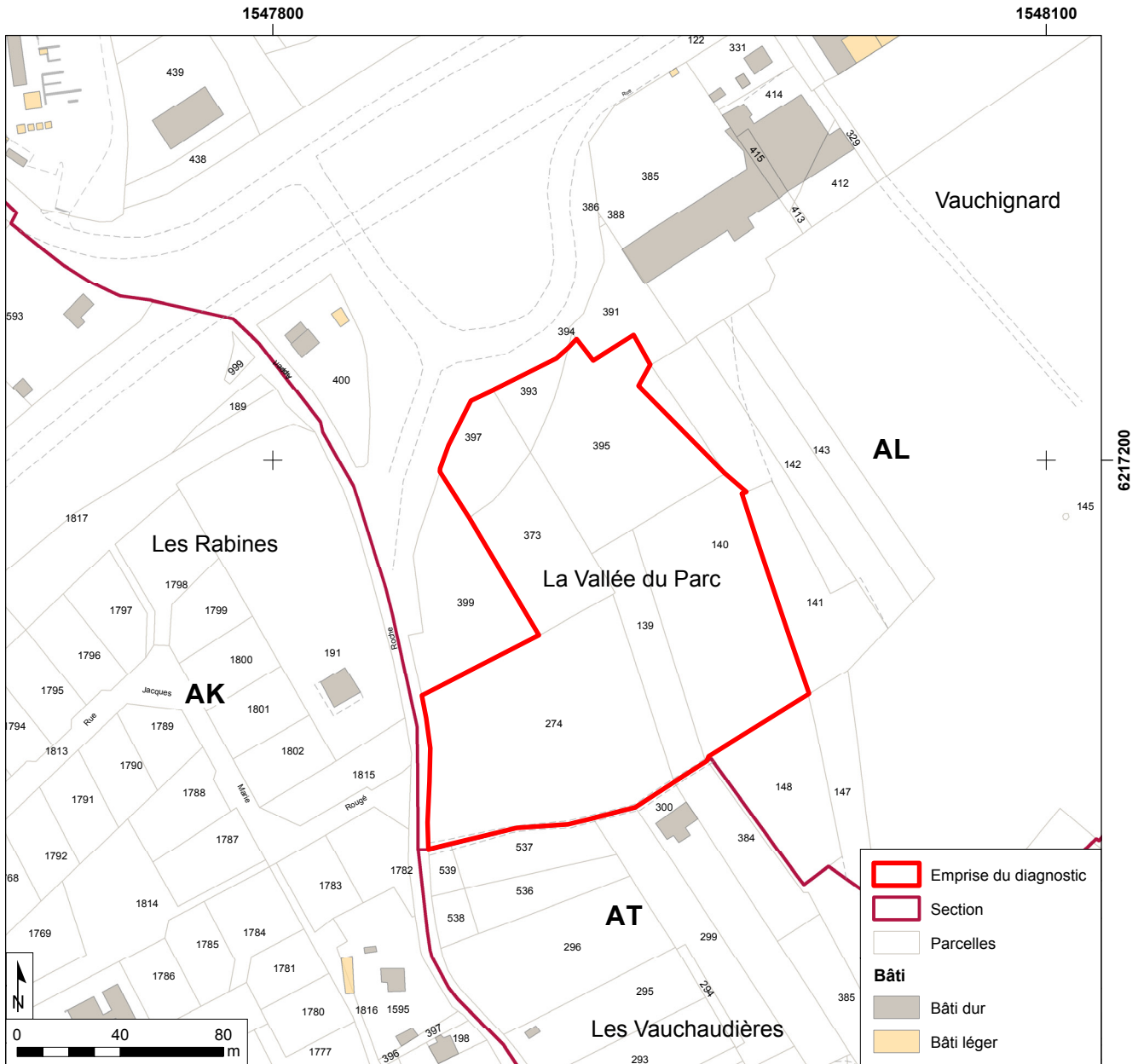


Fig. 3 : Emprise du diagnostic sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47
(sources : Direction générale des Impôts)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC
n° 13/0689 du 27 novembre 2013

ARRÊTÉ
portant prescription de diagnostic archéologique
relative à un projet de construction d'une nouvelle gendarmerie
au lieu-dit « la Vallée du Parc » à Loches (Indre-et-Loire)

Le Préfet de la région Centre
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n°04/201 du 29 juillet 2004 portant définition de zones de présomption de prescription archéologique (zone B) sur la commune de Loches (Indre-et-Loire) ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2010 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) ;

Vu l'arrêté n° 13-130 du 24 juin 2013 portant délégation de signature à Mme Sylvie Le Clech, directrice régionale des affaires culturelles du Centre, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n°13-156 du 5 juillet 2013 portant subdélégation de signature à M. Laurent Bourgeau conservateur régional de l'archéologie, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 4 de l'arrêté susvisé ;

Vu le dossier de demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique, déposé le 7 novembre 2013 par Val Touraine Habitat, 7 rue de la Milletière, 37080 Tours cedex 2, relatif à un projet de construction d'une nouvelle gendarmerie sur des terrains situés au lieu-dit « la Vallée du Parc » à Loches (Indre-et-Loire), cadastrés AL 139, 140, 274, 373, 393, 395, 397 et 399, reçu à la direction régionale des affaires culturelles du Centre, service régional de l'archéologie, le 14 novembre 2013 ;

Considérant la superficie du projet ainsi que sa localisation à proximité d'une opération de diagnostic archéologique (au lieu-dit « les Rabines ») ayant mis au jour un site du Néolithique moyen ainsi que des indices démontrant l'occupation du secteur de la Protohistoire à l'époque médiévale, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Est prescrit un diagnostic archéologique préalable à la réalisation du projet de construction d'une nouvelle gendarmerie portant sur les terrains sis en :

Région : CENTRE

Département : Indre-et-Loire

Commune : LOCHES

Localisation : lieu-dit « la vallée du Parc »

Cadastre : AL 139, 140, 274, 373, 393, 395, 397 et 399

Emprise : 20 819 m²

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

Objectif :

L'objectif est la détection des vestiges de toutes natures et de toutes périodes et la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

Principes méthodologiques :

Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Le diagnostic sera réalisé sous forme de tranchées à la pelle mécanique sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives. La pelle mécanique, travaillant en rétro-action, sera munie d'un godet à lame lisse d'une largeur de 2 m. Les tranchées devront représenter au moins 10 % de la surface du terrain à évaluer.

Lors de la mise au jour de vestiges archéologiques, le responsable scientifique effectuera les extensions de décapage nécessaires à leur compréhension. Il fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les structures mises au jour devront être identifiées par tout moyen approprié (fouille partielle, etc.) afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en RGF93 ou Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L.523-14 du code du patrimoine.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Val Touraine Habitat, au Conseil général d'Indre-et-Loire et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Fait à Orléans, le 27 NOV. 2013

Pour le préfet de région et par subdélégation,
le conservateur régional de l'archéologie



Laurent BOURGEAU

Destinataires :
Val Touraine Habitat
Conseil général d'Indre-et-Loire
Inrap



Préfecture de la région
Centre
Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

LOCHES (Indre-et-Loire) Projet de construction d'une gendarmerie Plan annexé à l'arrêté n°13/0689 portant prescription de diagnostic archéologique



 Emprise objet de la prescription

OA n°0610403

Sources graphiques : cadastre.gouv.fr
©2012 Ministère du budget, des comptes
publics et de la fonction publique
"reproduction interdite"

D.R.A.C. / S.R.A. / V. Aubourg / édition de novembre 2013

1:2000



PREFET DE LA REGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

ARR- MODIF -DIAGNOSTIC
n° 14/0162 du 2 avril 2014

Service régional de l'archéologie

ARRÊTÉ
portant modification de l'arrêté n° 13/0689 du 27 novembre 2013
portant prescription de diagnostic archéologique
relative à un projet de construction d'une nouvelle gendarmerie
au lieu-dit « la Vallée du Parc » à Loches (Indre-et-Loire)

Le Préfet de la région Centre
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 13-288 du 23 décembre 2013 portant délégation de signature à Mme Sylvie LE CLECH, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n°14-018 du 27 janvier 2014 portant subdélégation de signature à M. Laurent BOURGEOU Conservateur régional de l'archéologie, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 3 de l'arrêté susvisé ;

Vu l'arrêté n°04/201 du 29 juillet 2004 portant définition de zones de présomption de prescription archéologique (zone B) sur la commune de Loches (Indre-et-Loire) ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2010 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) ;

Vu le dossier de demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique, déposé le 7 novembre 2013 par Val Touraine Habitat, 7 rue de la Milletière, 37080 Tours cedex 2, relatif à un projet de construction d'une nouvelle gendarmerie sur des terrains situés au lieu-dit « la Vallée du Parc » à Loches (Indre-et-Loire), cadastrés AL 139, 140, 274, 373, 393, 395, 397 et 399, reçu à la direction régionale des affaires culturelles du Centre, service régional de l'archéologie, le 14 novembre 2013 ;

Vu l'arrêté n° 13/0689 du 27 novembre 2013 portant prescription de diagnostic archéologique relatif au projet susvisé ;

Vu le courrier du 21 mars 2014 de Val Touraine Habitat, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 26 mars 2014 ;

Considérant qu'il convient de modifier l'emprise de la prescription ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté 13/0689 du 27 novembre 2013 portant prescription de diagnostic archéologique est modifié de la façon suivante :

Région : CENTRE

Département : Indre-et-Loire

Commune : LOCHES

Localisation : lieu-dit « la vallée du Parc »

Cadastre : AL 139, 140, 274, 373, 393, 395 et 397

Emprise : 18 551 m²

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté n° 13/0689 du 27 novembre 2013 portant prescription de diagnostic archéologique demeurent inchangées.

Article 3 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Val Touraine Habitat et au Conseil général d'Indre-et-Loire.

Fait à Orléans, le **02 AVR. 2014**

Pour le Préfet de la région Centre
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie



Laurent BOURGEAU

Destinataires :

Val Touraine Habitat

Conseil général d'Indre-et-Loire

ARR- MODIF - DIAGNOSTIC n° 14/0162



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

AFFAIRE SUIVIE PAR : AURÉLIE SCHNEIDER
TÉLÉPHONE : 02 38 78 85 34
COURRIEL : AURELIE.SCHNEIDER@CULTURE.GOUV.FR
RÉFÉRENCE : 14/AS/VC/5

Val Touraine Habitat
7 rue de la Milletière
37080 TOURS CEDEX 2

A l'attention de M. Gilles MORELLET

Orléans, le **10 JAN. 2014**

OBJET : attribution d'un diagnostic archéologique.

REF. : demande anticipée de prescription
Département : Indre-et-Loire
Commune : LOCHES
Localisation : lieu-dit « la Vallée du Parc »
Projet : construction d'une nouvelle gendarmerie
Arrêté : n° 13/0689 du 27 novembre 2013

Monsieur,

Conformément à l'article R.523-29 du code du patrimoine, je vous informe que le diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, sera confié au Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL), Hôtel du département, Place de la Préfecture, 37927 Tours cedex 9, le Conseil général d'Indre-et-Loire ayant souhaité réaliser cette opération.

Cette décision peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Préfet de la région Centre,
et par délégation,
la directrice régionale des affaires culturelles,

Sylvie LE CLECH

Commune de Loches (37)
Projet de construction d'une nouvelle gendarmerie

Projet de diagnostic archéologique
Relatif à l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique
n° 13/0689 du 27 novembre 2013

Contexte de l'intervention

Le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie au lieu-dit « La Vallée du Parc » sur la commune de Loches, (cadastre AL 139, 140, 274, 373, 393, 395, 397 et 399 – surface : 20 819 m²) nécessite la réalisation préalable d'un diagnostic archéologique.

Objectifs scientifiques de l'intervention

Mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur la surface concernée par l'aménagement afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

Modalités d'exécution

Des tranchées de diagnostics seront effectuées sur l'intégralité de l'emprise avec une pelle mécanique équipée d'un godet lisse. Les tranchées seront espacées régulièrement, la surface ainsi sondée atteindra 10% de la surface totale concernée par la prescription de diagnostic. Quelques sondages profonds seront réalisés si l'examen de séquences stratigraphiques particulières présente un intérêt.

Dans le cas de découvertes de structures archéologiques, des élargissements seront effectués afin de mieux cerner et caractériser l'occupation humaine repérée. Les vestiges mis au jour seront fouillés afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Ils seront relevés (photographie, dessin) et enregistrés, cote d'apparition et épaisseur du décapage seront mentionnés. L'ensemble des résultats sera localisé et présenté sur un fond cadastral à une échelle lisible (le système de projection utilisé sera le Lambert 93).

Les découvertes et le contexte historique et archéologique autour de l'opération seront présentés dans un rapport final qui répondra aux normes prévues par l'arrêté du 27 septembre 2004. La description du contexte historique et archéologique dans lequel s'insère le diagnostic sera élaboré grâce à la Carte Archéologique Nationale.

Moyens humains et techniques

L'équipe sera composée de 2 à 3 archéologues (4 au maximum).

Nombre de jours de pelle mécanique : 5 jours ouvrés pour la réalisation des sondages

Nombre de jours de géomètre topographe : 1 jour ouvré

Nombre de jours de pelle mécanique pour le rebouchage à la suite du diagnostic : 1 jour

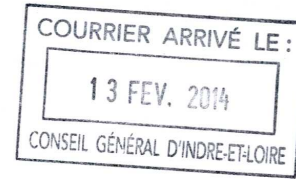
Service de l'Archéologie du département d'Indre-et-Loire
Le 21 janvier 2014

Documents joints :

Copie de la prescription de diagnostic



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE



Orléans, le 10/02/2014

Direction régionale
des affaires culturelles

Service Archéologique
Département d'Indre-et-Loire
(sadi) - Hôtel du département
Place de la Préfecture

37 927 Tours cedex 9



Service régional de l'archéologie

Téléphone : 02.38.78.85.41
Télécopie : 02.38.78.12.95
14/AS/AB0164

ACCUSE DE RECEPTION

Comme suite à l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 13/0689 du 27/11/2013, j'accuse réception à la date du 23/01/2014 de votre projet de diagnostic archéologique n° 2014-013-BD/CD concernant le dossier :

Département : Indre-et-Loire

Commune : LOCHES

Lieu-dit / Adresse : Nouvelle Gendarmerie - "La Vallée du Parc"

Je vous indique que ce projet est conforme à mes prescriptions et que j'ai pris bonne note des moyens proposés.

PB
Pour le Préfet de région, et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie,


Laurent BOURGEAU.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté portant désignation du responsable scientifique
d'une opération d'archéologie préventive prescrite par
arrêté n° 13/0689 du 27 novembre 2013

LE PREFET DE LA REGION CENTRE
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le Code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 13/0689 en date du 27 novembre 2013

Service régional de l'archéologie

ARR-DESIG-RESP

N° DIAG - 14/0177

14/AS/AB0165

ARRETE

Article 1er

Monsieur Pierre PAPIN, Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL), Hôtel du département, Place de la Préfecture, à Tours cedex 9, est désigné comme responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique,

concernant en région Centre

Département : Indre-et-Loire

Commune : **LOCHES**

Localisation : Nouvelle Gendarmerie "Vallée du Parc"

Parcelles : AL 139, 140, 274, 373, 393, 395, 397, 399

N° Site : 37.132.010.OP

Programme : Tous programmes, toutes périodes

Organisme de rattachement : Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire

Article 2 - prescriptions générales

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au Service régional de l'archéologie un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

Article 3 -

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et à l'opérateur.

Destinataires : Intéressé, opérateur

Fait à Orléans, le

11 FEV. 2014

Pour le Préfet de région, et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie,

Laurent BOURGEAU.

Direction régionale des affaires culturelles - 6 Rue de la Manufacture 45043 ORLEANS Cedex
Téléphone : 02 38 78 85 00 - Télécopie : 02 38 78 85 99
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre>

III.

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION
ET DES RÉSULTATS

1. PRÉSENTATION

1.1. CIRCONSTANCE DE L'INTERVENTION

Le projet d'aménagement d'une nouvelle gendarmerie dans la commune de Loches (Indre-et-Loire), a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique au lieu-dit « La Vallée du Parc »

(prescription n°13/0689 du 27 novembre 2014, [fig. 1, 2](#)).

Le diagnostic a été pris en charge par le Service de l'Archéologie du Département d'Indre et Loire (autorisation N°14/0177 du 11 février 2014).

1.2. CALENDRIER DE L'INTERVENTION

L'opération de diagnostic s'est déroulée du lundi 17 au jeudi 20 avril 2014. Le traitement des données

et la rédaction du rapport ont été effectués du vendredi 21 au lundi 28 avril 2014.

1.3. OBJECTIF ET MÉTHODE

L'objectif scientifique de l'intervention était de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur la surface concernée par l'aménagement.

Des tranchées de diagnostic ont été effectuées sur la totalité de l'emprise avec une pelle mécanique à godet lisse de deux mètres de large.

Des sondages profonds ont été réalisés afin de s'assurer de la cohérence du décapage et de détecter d'éventuels paléosols préhistoriques présents sous les couches sédimentaires superficielles.

Les relevés des coupes et des logs ont été réalisés au 1/20e. L'enregistrement des données (unités stratigraphiques, faits archéologiques, inventaires des photographies et des plans) a été reporté dans la base de données du Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire.

Les relevés topographiques de localisation des tranchées, des faits archéologiques et des logs ont été réalisés par Eric Mondy (Conseil Général d'Indre-et-Loire, pôle Maîtrise d'œuvre et ouvrages d'art).

Les données spatiales ont été géoréférencées dans le S.I.G. du Conseil Général d'Indre-et-Loire.

1.4. EMPRISE EXPLORÉE

La surface du diagnostic couvre 18 585 m², après exclusion du projet d'aménagement de la parcelle AL 399 (arrêté modificatif N° 14/0162 du 2 avril 2014, [fig. 3](#)). Dix tranchées espacées de 20 mètres

ont été effectuées. Extensions comprises, la surface ouverte est de 2 120 m², soit 11,4 % de l'emprise de l'aménagement ([fig. 5](#)).

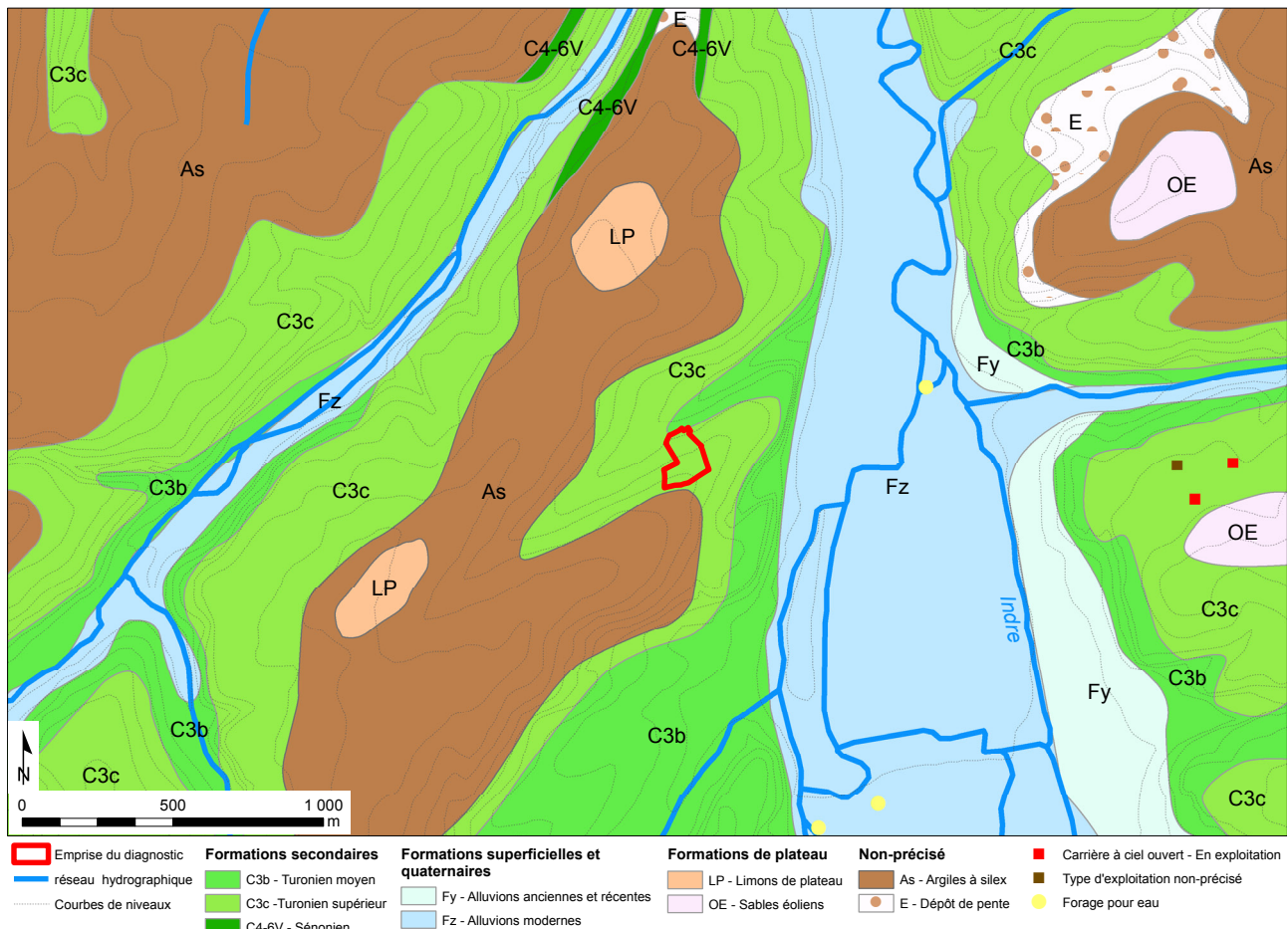


Fig. 4 : Carte géologique de la France au 1/50 000 (Feuille de Loches - XIX-515)

Peu de contraintes particulières sont à signaler. On note la présence, au sud-ouest, d'un petit bosquet d'environ 20 mètres sur 10 mètres, recouvrant un tas de pierres de taille. Une information orale d'une habitante des environs nous a toutefois indiqué que ce tas de pierres est le produit d'une décharge

sauvage par un ancien propriétaire de la parcelle, et ne résulte pas d'une démolition d'un ancien bâtiment à cet endroit. Les données négatives des tranchées environnantes ont confirmé cette information.

1.5. CONTEXTES GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE.

Le diagnostic au lieu-dit « La Vallée du Parc » est localisée au nord de l'agglomération de Loches. Il se situe sur le plateau dominant la rive ouest de la vallée de l'Indre. L'emprise du projet se trouve sur les pentes d'un ancien vallon s'écoulant vers l'Indre, dont le talweg se trouve à quelques dizaines de

mètres au nord de l'emprise¹. En résulte au niveau local un dénivelé assez marqué possédant une orientation grossièrement sud-nord, avec le point haut situé vers 105 mètres NGF, et le point bas aux alentours de 94 mètres NGF (fig. 4, 5 et 6).

¹ Le talweg de cet ancien vallon est aujourd'hui emprunté par l'actuelle rocade de l'agglomération de Loches (RD 943).

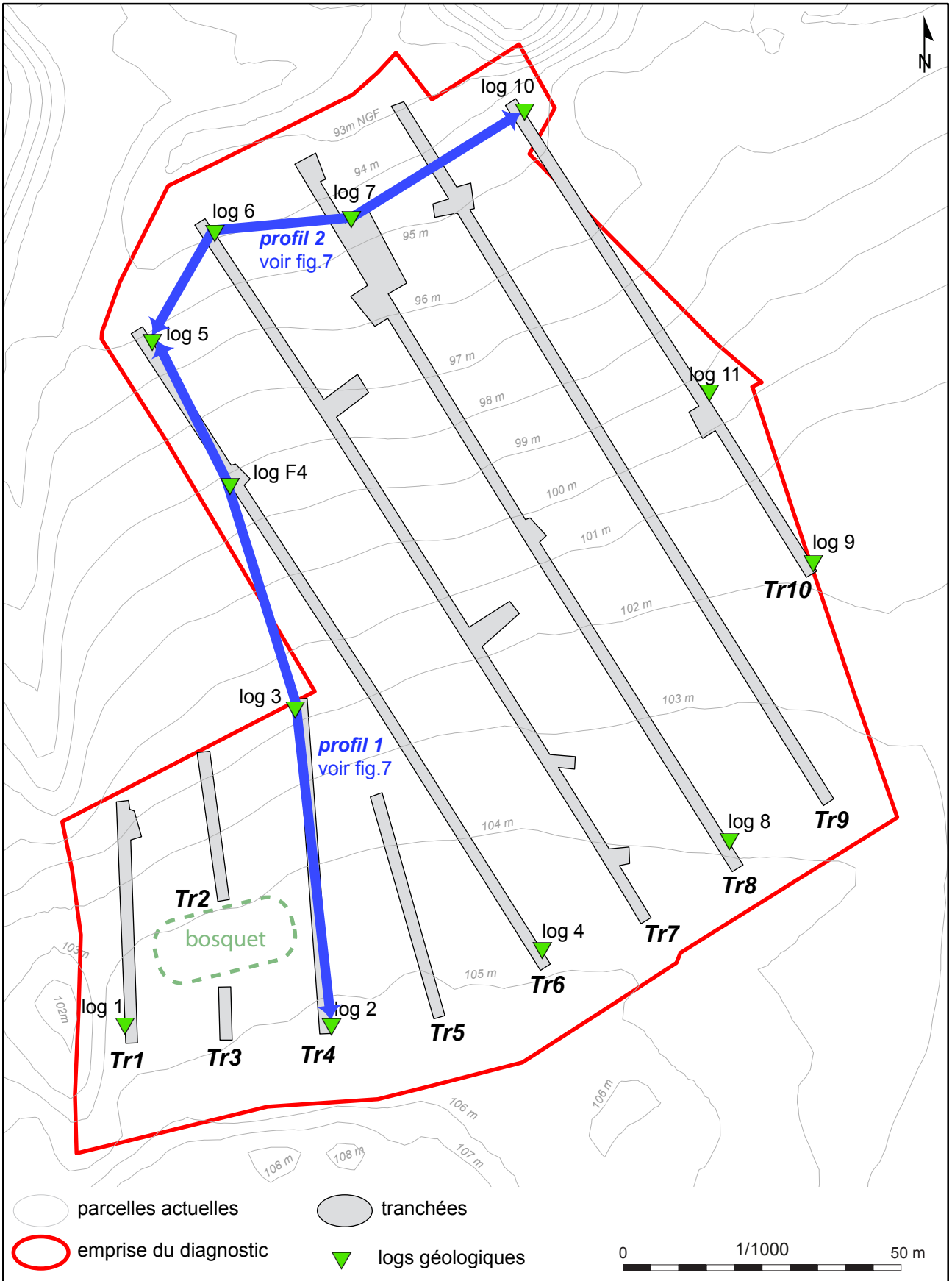


Fig. 5 : Plan de l'implantation des tranchées et des logs géologiques

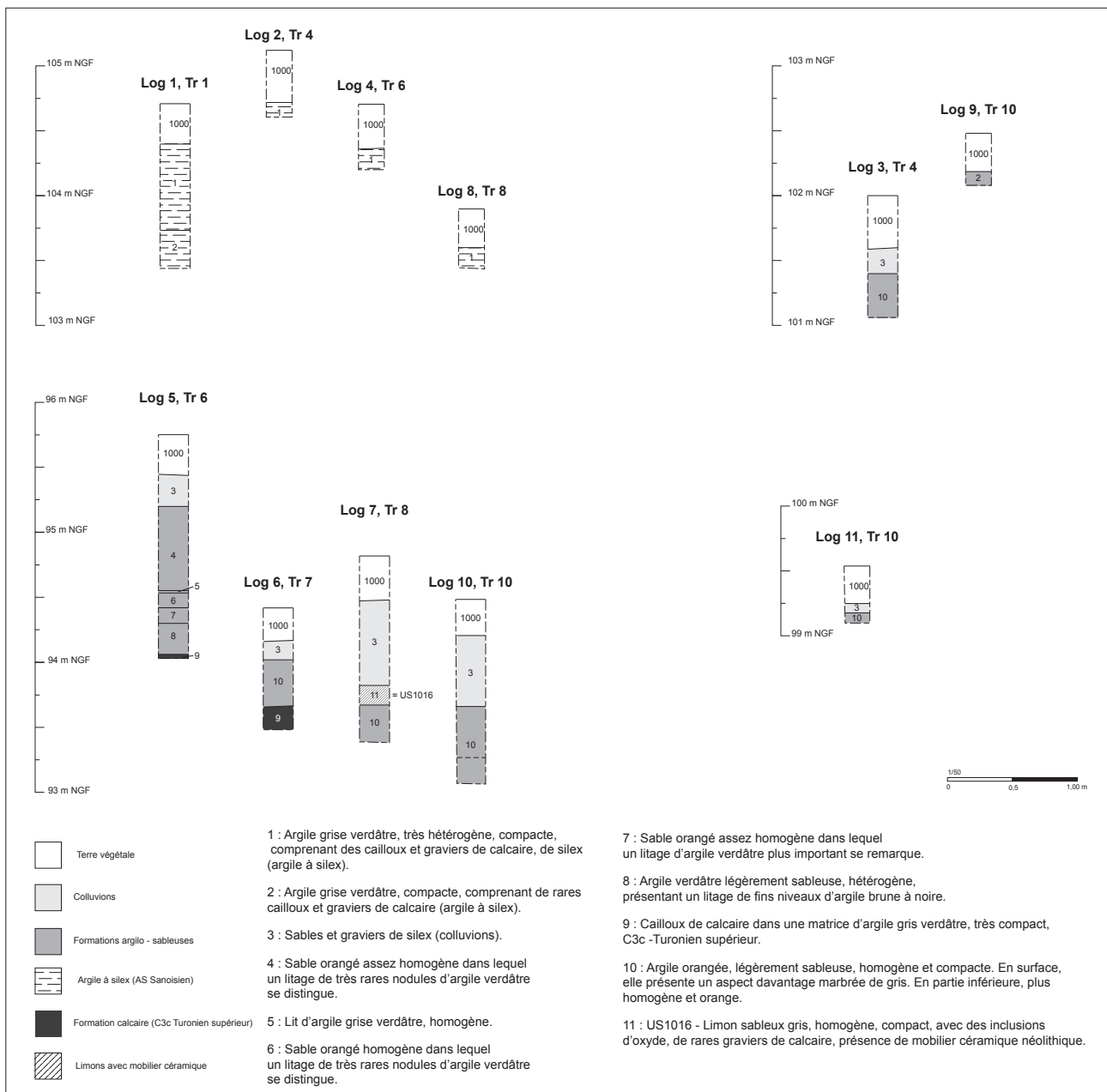


Fig. 6 : Planche des logs géologiques

Sur la carte géologique de la France au 1/50 000 (carte de Loches, XIX-515), une seule formation est représentée sur l'ensemble de la surface du diagnostic (fig. 4). Il s'agit du calcaire du Turonien supérieur (C3c), omniprésent dans le sud Touraine. Cependant les 11 logs géologiques relevés pendant le diagnostic permettent d'apprécier une diversité locale du substrat naturel sous-jacent, que ne reflète pas la carte au 1/50 000.

D'une part, on constate que le haut de la surface diagnostiquée se situe sur des argiles à silex grises/

verdâtres² (fig. 8). La limite théorique de cette formation du Sannoisien est située plus au sud de l'emprise sur la carte géologique.

D'autre part, plus bas sur la pente, des formations argilo-sableuses orangées/grises viennent recouvrir les argiles à silex. Elles peuvent prendre parfois des

² AS sur la carte géologique fig. 7 et voir fig. 4, log 1 tranchée 1, log 2 tranchée 4, log 4 tranchée 6 et log 8 tranchée 8.

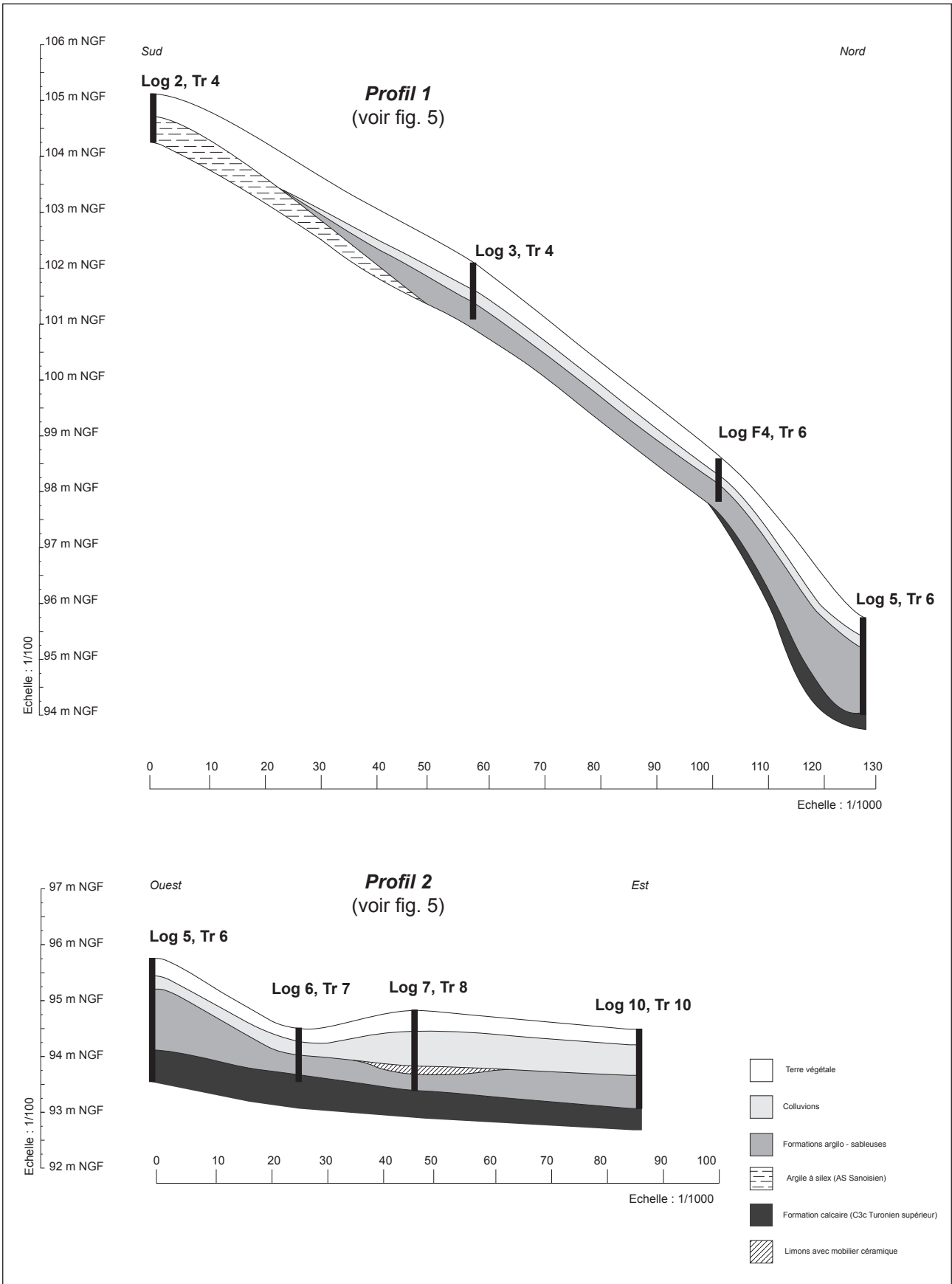


Fig. 7 : Profils topographiques et géologiques du terrain

teintes blanches ou verdâtres et souvent comporter des oxydes de fer et des poches de graviers de calcaire et de silex. Dans la tranchée 6 (log 5), l'aspect lité de ces formations argilo-sableuses apparait nettement. Ce substrat s'apparente à des dépôts en terrasses liées à l'écoulement du paléovallon plus au nord (fig. 9).

Ces dépôts d'origine alluvionnaire sont eux-mêmes surmontés de colluvions plus récents, dont l'épaisseur augmente à mesure que l'on descend dans la pente, atteignant au maximum 70 cm (fig. 10)³.

Ainsi, le calcaire du Turonien n'a été rencontré, sous les formations argilo-sableuses, qu'au grès de deux sondages profonds réalisés en bas de pente, entre 0,75 et 1,60 mètre de profondeur⁴.



Fig. 8 : Log 1, tranchée 1

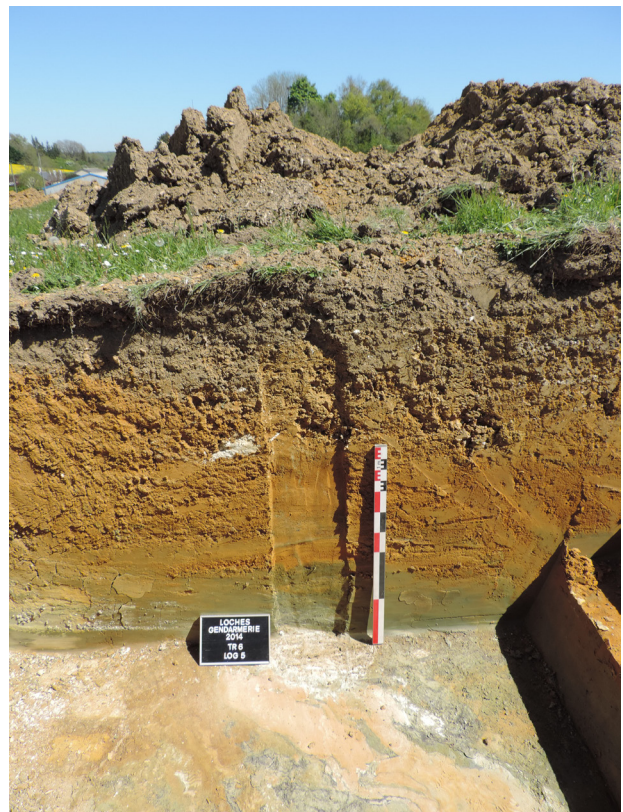


Fig. 9 : Log 5, tranchée 6



Fig. 10 : Tranchée 10. On perçoit le dénivelé du terrain et l'augmentation de l'épaisseur de colluvion en bas de la pente

³ Log 7, tranchées 8.

⁴ Log 5, tranchée 6 et log 6, tranchée 7.

1.6. CONTEXTES HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE.

Loches possède une origine ancienne. Une agglomération secondaire antique est supposée sous la ville actuelle et l'origine alto médiévale de la forteresse est bien attestée par des écrits du 6^e siècle. Ils mentionnent en effet un *castrum*, ainsi qu'un *vicus* à l'intérieur duquel se trouve une église. Les sources de la même époque signalent également la fondation d'un monastère au pied du *castrum*. La forteresse de Loches est par ailleurs dotée d'un patrimoine bâti remarquable, dont la tour maîtresse de Foulque Nerra (début du 11^e siècle), la collégiale Notre-Dame (11^e et 12^e siècles), ainsi que les logis royaux (14^e et 15^e siècles), en sont les fleurons⁵.

En dehors du château et de la ville, la carte archéologique ne recense actuellement qu'un seul site. Il s'agit de quatre piles encore en élévation d'un aqueduc gallo-romain, situées au lieu-dit « Contray », environ deux kilomètres au nord-est de notre emprise de diagnostic. Cet aqueduc serait lié à l'alimentation en eau d'une *villa* dont les substructions ont été aperçues par le prospecteur aérien Jacques Dubois (Dubois 1975, Dubois 1979).

Néanmoins, d'autres indices archéologiques issus de prospections pédestres anciennes sont mentionnés dans la bibliographie (Couderc 1987, Ranjard 1930, Raust 1977). Des gisements de silex du Paléolithique sont notamment mentionnés aux lieux-dits « Bordage » et « Fretay », et du Néolithique à « Mauvière », « Fosse-Courtoise », « Contray », « La Blanchardière » et « La Gaudinière »⁶. Aucun de ces sites supposés ne se trouve à proximité immédiate de notre opération.

En ce qui concerne l'archéologie préventive, deux diagnostics ont eu lieu sur la commune de Loches (fig. 11). Ils ont été réalisés en 2004 et 2006, respectivement conduits par Frédéric Champagne et Matthieu Carlier de l'Inrap (Champagne 2004, Carlier 2006). Ces deux opérations, d'une dizaine

d'hectares chacune, ont eu lieu sur des parcelles attenantes au présent diagnostic. Bien que des occupations anciennes y aient été découvertes, aucune prescription de fouille n'a été établie.

La première opération, au nord, a entraîné la mise au jour d'un bâtiment sur quatre poteaux daté de La Tène Finale, apparemment isolé, ainsi que quelques fossés de datations indéterminées (Champagne 2004).

La seconde, à l'ouest, a prouvé l'existence d'une occupation du Néolithique moyen. Les vestiges apparaissent dispersés sur toute la surface. Trois « concentrations » ont toutefois été discernées, dont deux apparaissent composées seulement de quelques grandes fosses indéterminées. La troisième concentration, en revanche, comprend un ensemble de 18 trous de poteaux, formant le plan d'un bâtiment de 15 m sur 10 m (Carlier 2008 : 28-44). Une occupation diffuse de l'époque gallo-romaine (un fossé et une fosse), ainsi que de multiples fossés parcellaires ont également été mis au jour lors de l'opération de 2008, dont une grande partie a été datée de l'époque médiévale et/ou moderne.

⁵ Pour une synthèse plus détaillée des éléments historiques et archéologiques de la forteresse de Loches, ainsi qu'une bibliographie exhaustive, voir Papin 2014 : p. 24-33.

⁶ De ce dernier gisement proviendrait un polissoir (voir Couderc 1987).

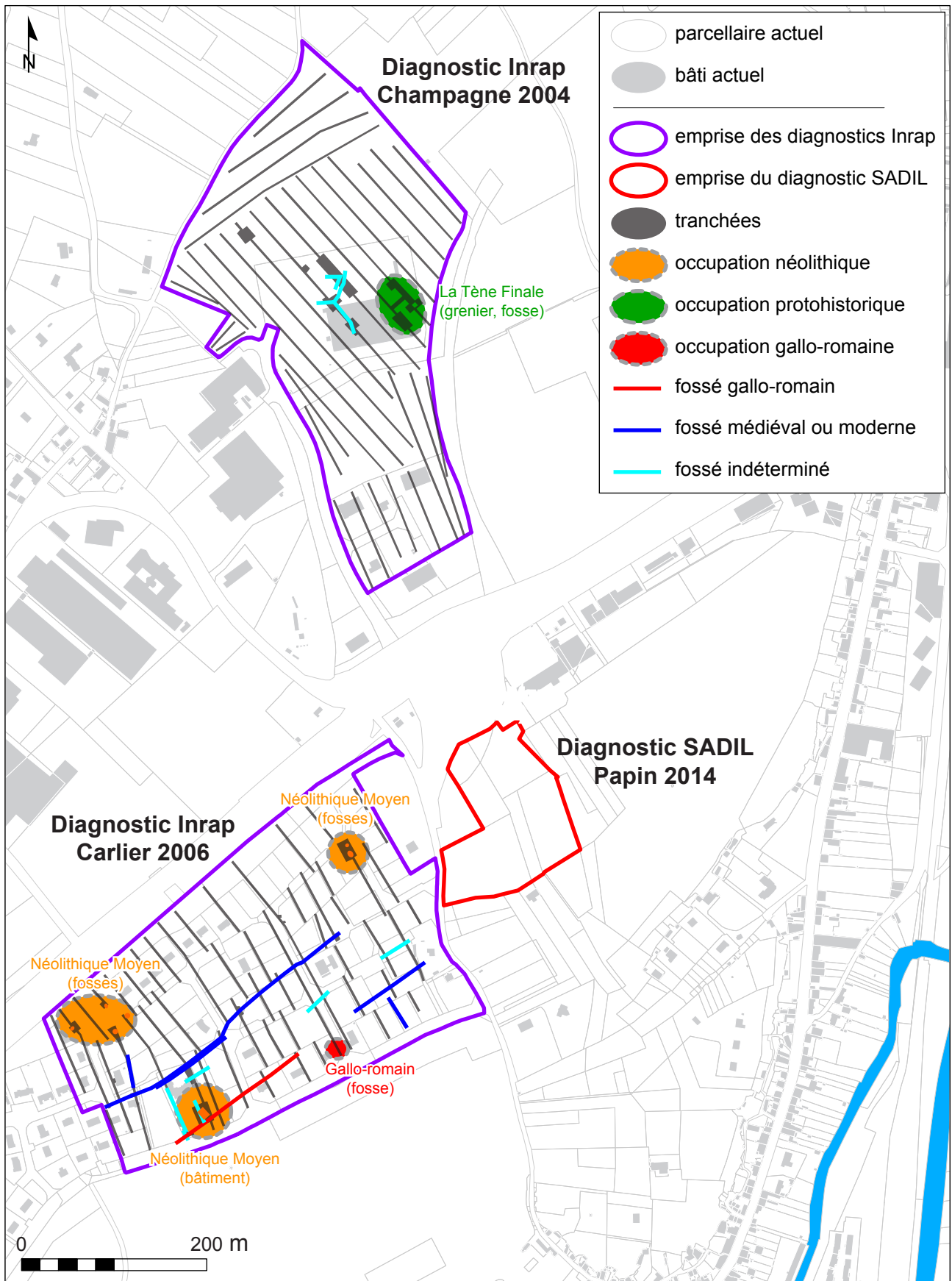


Fig. 11 : Contexte archéologique du diagnostic

2. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION

L'opération de diagnostic au lieu-dit « La Vallée du Parc » à Loches, a entraîné la mise au jour d'une occupation difficilement caractérisable du

Néolithique, ainsi que sept faits archéologiques d'une occupation agraire de la fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne (fig. 12).

2.1. UNE OCCUPATION NÉOLITHIQUE MOYEN

2.1.1. Les données du diagnostic

L'occupation du Néolithique a été détectée sur une surface restreinte, au nord de l'emprise de diagnostic. Elle se situe plus précisément dans l'extrémité nord de la tranchée 8 (fig. 12 et 13).

Stratigraphiquement, les vestiges sont apparus à un mètre environ sous le sol actuel. En plus de la terre végétale de 30 cm d'épaisseur, les vestiges sont recouverts par une couche de colluvions de 70 cm environ (voir *supra* chap. 1.5 et fig. 5, log 7). À cette cote, est apparue une couche de limons gris assez compacte et homogène, comportant des oxydes ferreux et de rares cailloux calcaires (numérotée US 1016, fig. 14). Elle surmonte les formations argilo-sableuses orangées sous-jacentes. Quelques éléments de mobilier céramique sont apparus en surface de la couche limoneuse, mais aucune structure n'était visible en plan. Cette « nappe » se diffusait dans la tranchée sur environ 20 mètres de longueur.

Sur le terrain, il a été décidé de pratiquer une extension assez large, afin d'avoir une plus grande

fenêtre de lecture. La couche de limons 1016 a été détectée sur l'ensemble de la surface ouverte, sans percevoir de limites nettes. De fines passes à l'aide de la pelle mécanique ont alors été effectuées sur l'ensemble du secteur ouvert, dans la couche limoneuse, jusqu'au terrain naturel sous-jacent. L'objectif était de vérifier la présence d'éventuelles structures en creux, à l'intérieur ou sous les limons. Les décapages et le relevé du log 7, ont montré que la couche limoneuse n'excédait pas 20 cm de hauteur. Assez homogène en surface, le limon gris apparaît lessivé en partie inférieure et se diffuse progressivement dans le naturel argilo-sableux orangé marbré de gris, celui-ci, complètement stérile en mobilier. Surtout, aucune structure en creux n'a finalement été détectée à l'issue de l'exploration.

2.1.2. Le mobilier céramique (Tony Hamon, Inrap)

L'ensemble du mobilier céramique a été collecté lors des passes mécaniques effectuées dans la couche US1016. Ce lot comporte 16 tessons pour une masse de 326,4 g (fig. 15 et 16). Au moins

trois vases ont été individualisés. Les tessons sont recouverts d'une fine pellicule métallique qui nuit à la lecture des surfaces.

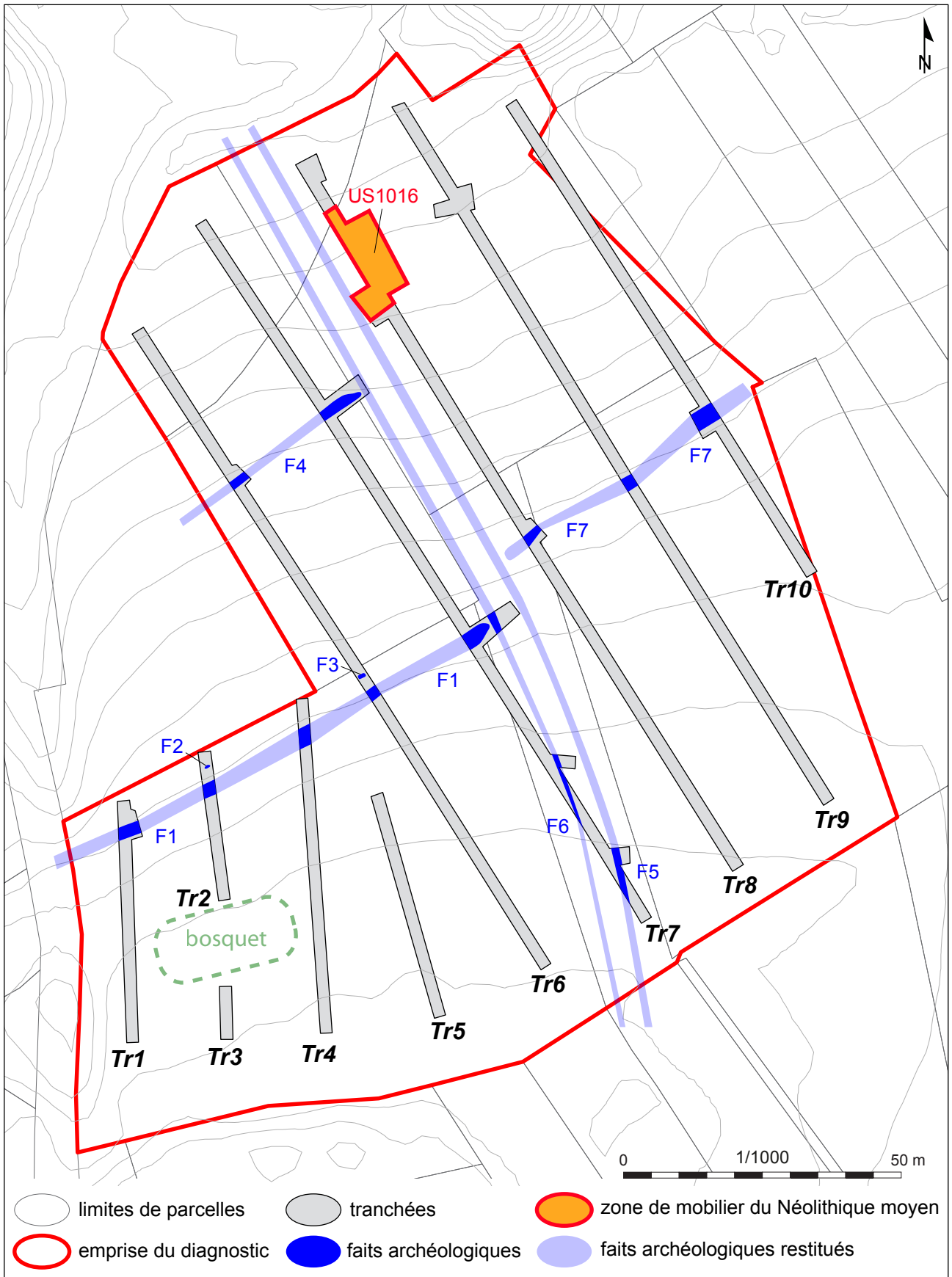


Fig. 12 : Plan masse du diagnostic



Fig. 13 : Sud de la tranchée 8, vue de l'extension sur l'US1016

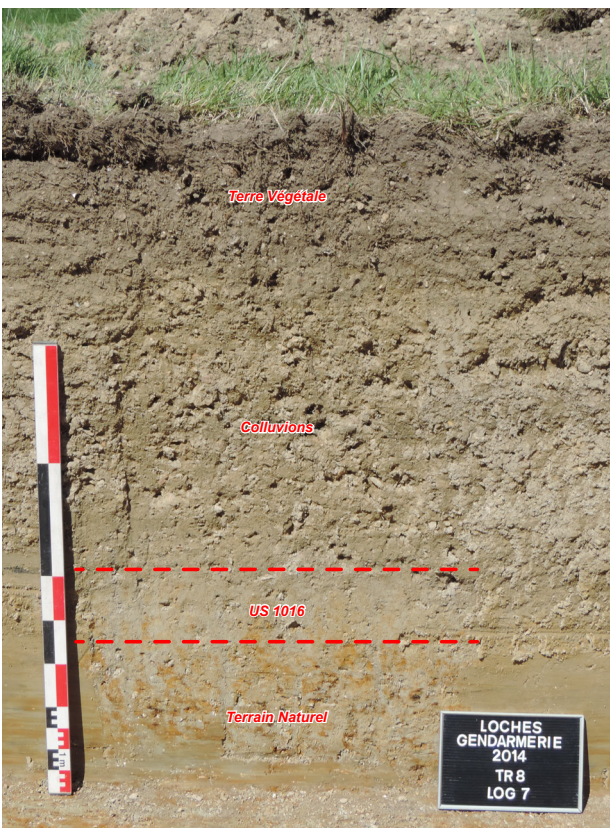


Fig. 14 : Log 7, tranchée 8



Fig. 15 : Quelques tessons issus de l'US 1016

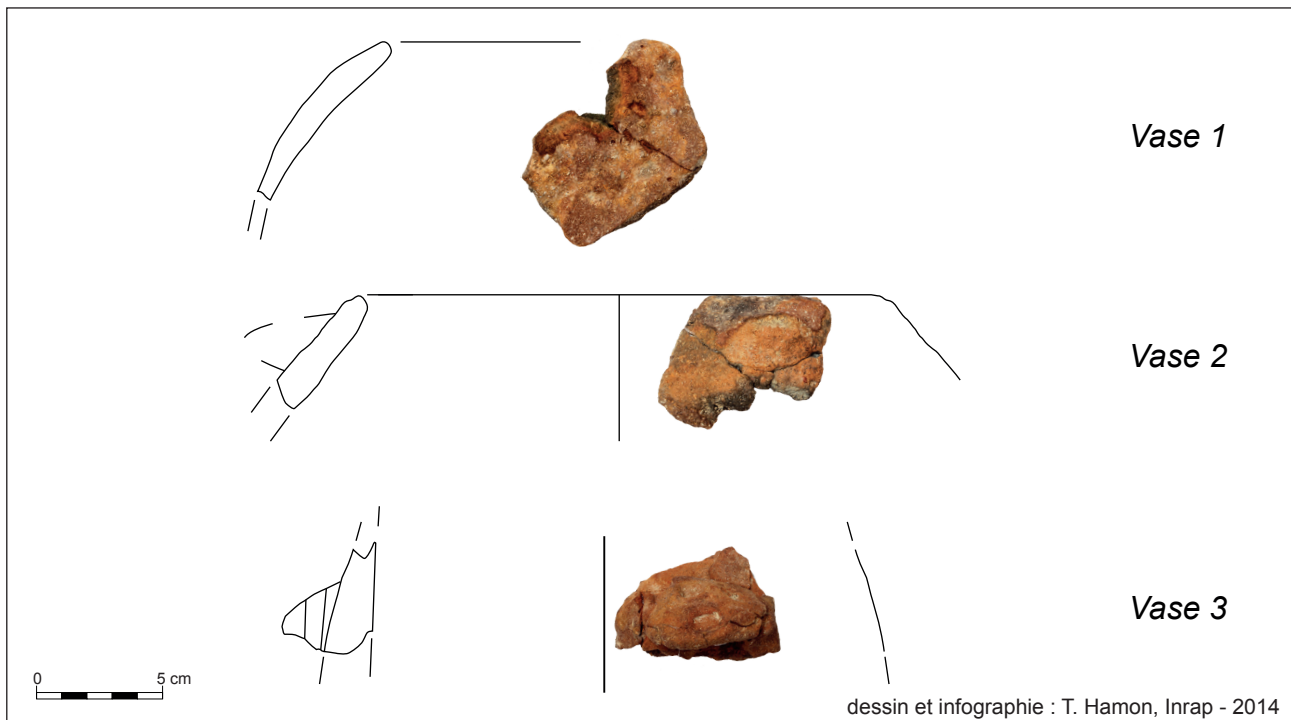


Fig. 16 : Dessins de la céramique de l'US1016

Description des individus :

Vase 1 : Seul le haut du récipient est connu. Nous sommes en présence d'un à profil sans doute ovoïde et bord rentrant (fig. 16, vase 1). La surface externe est finement égalisée et rugueuse au touché. L'intérieur est usé. La pâte est de couleur noir. Les inclusions sont constituées de sable siliceux. Une légère proéminence située en bordure de cassure pourrait correspondre à une préhension du type languette maintenant disparue.

Vase 2 : Il correspond également à un haut de vase à profil probablement ovoïde, bord effilé et languette sous le bord. La languette s'est décollée (fig. 16, vase 2). Les surfaces sont couleur brunes, lissées mais granuleux au touché. Les inclusions sont constituées de sable siliceux d'origine alluviale et d'éléments anguleux qui pourraient correspondre à des calcaires de type chaille.

Vase 3 : Il n'est connu que par une languette horizontale biforcée (fig. 16, vase 3). L'extérieur est finement lissé, l'intérieur bosselé en raison de la liaison réalisée entre la panse et la préhension. Les inclusions sont constituées de sable calcaire.

Discussion et comparaisons

L'élément le plus caractéristique est le vase n° 3 avec une languette horizontale biforcée. En effet, ce type de préhension apparaît dans notre région avec le chasséen (Bailloud 1974) et se retrouve dans les ensembles du néolithique final (Hamon 1997). Le lot comporte 3 vases à la production homogène comportant des diamètres importants. Pour des récipients de même diamètre, la céramique présente au Néolithique final des surfaces plus grossières. Nous sommes donc sans doute en présence d'un ensemble du Néolithique moyen II. L'ensemble du lot est à rattacher à celui découvert dans les parcelles voisines (Carlier 2006). Au « Rabines », le gisement comportait de la céramique fine carénée et un bâtiment quadrangulaire sans doute Néolithique moyen (voir *infra*).

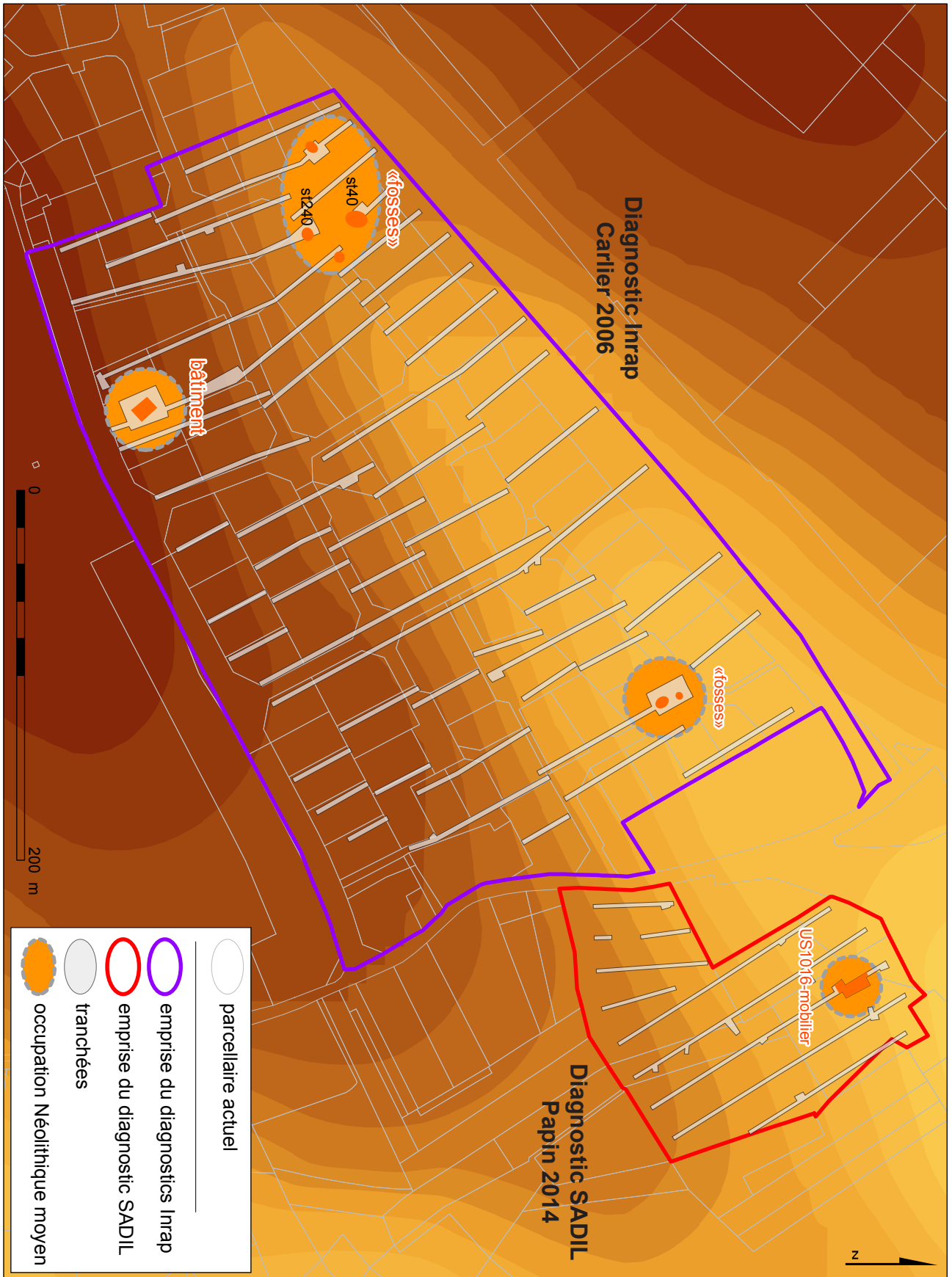


Fig. 17 : Plan de synthèse des découvertes du Néolithique Moyen sur les diagnostics de 2006 et 2014

2.1.3. Interprétation et discussions à propos de l'occupation du Néolithique

D'emblée sur le terrain, ces vestiges ont été interprétés comme des éléments probablement rapportés, soit provenant de plus haut sur la pente, soit de l'amont de l'ancien vallon. Néanmoins, à la suite de l'expertise céramique, suivi de discussions avec Tony Hamon et Marylise Onfray⁷, à partir des clichés et de la description des vestiges découverts lors du présent diagnostic, une autre interprétation apparaît possible.

Les deux spécialistes nous ont en effet informés que la mise au jour de « nappes » de mobilier datant

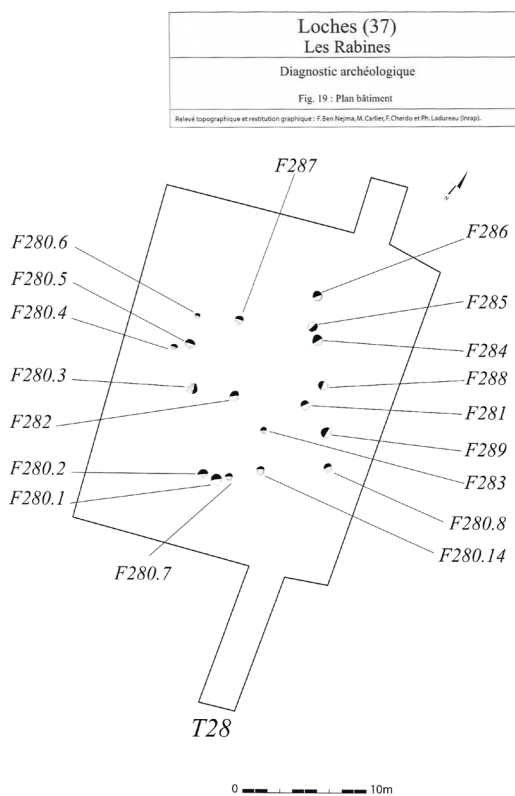


Fig. 18 : Plan du bâtiment du Néolithique Moyen découvert lors du diagnostic Inrap de 2006 (issu de Carlier 2006, p.38)

du Néolithique sont bien souvent interprétées, à tort, comme des occupations remaniées⁸.

Or, plusieurs études récentes, couplant une fouille fine et des études géomorphologiques et micromorphologiques, prouvent qu'elles correspondent en fait à des sols d'occupation conservés. C'est le cas par exemple sur le site de Gas en Eure-et-Loir, qui a récemment fait l'objet d'une prescription de fouille (Noël *et al.* à paraître). Au diagnostic, seul un mobilier épars avait été découvert, en plus ou moins grande quantité et de manière plus ou moins concentrée (Chamaux 2010 : p.124 et plus). L'étude géoarchéologique menée par Marylise Onfray pendant la fouille, a permis de démontrer la présence d'un sol construit correspondant à l'intérieur d'un bâtiment, de murs en bauge, ainsi que des sols de cour à l'extérieur (Noël, Onfray, Wattez 2013)⁹.

Une telle interprétation, (sol d'un bâtiment en terre non fondé, sol de cours...), d'après les spécialistes, pourrait être formulée pour les vestiges mis au jour lors du diagnostic de Loches :

- D'une part, le mobilier céramique recueilli apparaît frais, non roulé, et ne peut être considéré comme un dépôt secondaire alluvial ou colluvial.

- D'autre part, le contexte de découverte, en bas de pente, recouvert par des colluvions, apparaît favorable à une conservation potentielle de niveaux d'occupations préhistoriques.

- De plus, l'apparence, la couleur et l'épaisseur de couche limoneuse, apparaît (toujours d'après les spécialistes à partir des clichés de l'opération), conforme à un sol d'occupation du Néolithique.

- Enfin, la surface sur laquelle a été découverte de la « couche limoneuse » grise, d'environ 20 m de long dans la tranchée principale, et au moins 8 m de large d'après les extensions latérales, peut tout

⁷ Géoarchéologue, doctorante, Paris 1. UMR 8215 Trajectoires UFR DMOS-Agroparistech. Thèmes de recherches : architecture et fonctionnement de l'espace habité à la fin du Néolithique dans le sud-ouest du Bassin Parisien. Je remercie vivement Tony Hamon et Marylise Onfray pour leurs conseils et leur expertise.

⁸ Pour la Région Centre, un inventaire de ces occupations mal interprétées du Néolithique récent découvertes en contexte d'archéologie préventive, est en cours par M. Onfray dans le cadre de son travail de thèse.

⁹ Merci encore à Marylise Onfray pour ces informations non publiées.



Fig. 19 : Photographie de la coupe de la «fosse» F40 du Néolithique Moyen découverte lors du diagnostic Inrap de 2006 (issu de Carlier 2006, p.31)

à fait convenir pour la taille d'un bâtiment en terre non fondé de cette époque.

Ce que l'on peut noter néanmoins à l'issue du diagnostic, c'est la très faible quantité de matériel céramique, l'absence totale de mobilier lithique, et la faiblesse des éléments organiques (charbons) présents dans ce sol potentiel. Rappelons également que cette découverte apparaît très localisée, et qu'aucun autre élément contemporain n'est apparu pour appuyer l'hypothèse d'une occupation dense et durable à cet endroit. Peut-être également la faible quantité de mobilier indique-t-elle que nous sommes en périphérie d'une occupation plus importante, établie au fond du vallon, et s'étendant vers le nord.

À une échelle plus large, on peut également mettre en perspective la présente découverte avec celles effectuées lors de l'opération de 2006 ayant eu lieu à proximité. Plusieurs zones de vestiges datés du Néolithique Moyen avaient également été découvertes (Carlier 2006 : 27-44, voir *supra*

chap. 1.6 et fig. 17)¹⁰. Un bâtiment fondé sur 18 poteaux de 15 m par 10 m avait été notamment été entièrement décapé et fouillé à l'occasion de l'opération (fig. 18). Topographiquement, il se situe en partie haute du versant, plus précisément à la rupture de pente. En bas, quasiment dans le talweg, six grandes « fosses » ont été détectées.

Une nouvelle lecture de ces derniers vestiges permet de constater leur similitude avec ceux découverts en 2014. Par exemple les structures 40 et 240 découvertes en 2006 apparaissent comme de grandes cuvettes de 5 à 6 m de diamètre pour 45 centimètres d'épaisseur au maximum, aux bords très évasés, et comblée de limons gris fortement comparables à celui rencontré dans la tranchée 8 en 2014 (fig. 19). Ces structures du Néolithique moyen ne seraient-elles pas, a posteriori, également interprétables comme des sols d'occupations de petits bâtiments non fondés ?

¹⁰ D'un point de vue topographique, les deux diagnostics effectués en 2006 et 2014 offrent une fenêtre intéressante d'une douzaine hectares, couvrant une grande partie du versant sud du paléo-vallon affluent de l'Indre, dont le talweg se trouve au nord des emprises explorées.

Par ailleurs, on peut émettre l'hypothèse de l'existence d'un ensemble contemporain et cohérent à l'échelle du petit vallon affluent de l'Indre. Cet ensemble associerait un grand bâtiment, assez bien fondé, situé en haut de pente, constituant un « noyau principal », à une série de petites annexes en fond de vallon, liées à des aires de travail, de culture, ou bien également à la présence d'un axe de circulation naturel permettant de relier la vallée de l'Indre au plateau environnant.

En conclusion, le diagnostic a donc bien entraîné la mise en évidence d'un petit site du Néolithique Moyen. L'interprétation de ce type d'occupation

préhistorique reste toutefois particulièrement compliquée en l'absence d'étude géoarchéologique. Par ailleurs, le fait que les vestiges rencontrés aient été envisagés sur le terrain comme des dépôts remaniés a entraîné des écueils méthodologiques. En particulier, il faut admettre que la focalisation de l'attention sur la présence éventuelle de structures en creux a conduit à un décapage agressif des vestiges au sein de l'emprise ouvertes. Le diagnostic lui-même a donc dû entraîner une destruction partielle du site, du reste déjà très peu étendu au sein de l'emprise soumise à l'aménagement.

2.2. PARCELLAIRE ET FOSSES DE LA FIN DU MOYEN ÂGE OU DE L'ÉPOQUE MODERNE

2.2.1. Le réseau parcellaire

Cinq fossés ont été découverts lors du diagnostic (fig. 12). Deux d'entre eux, orientés nord-sud, situés dans la tranchée 7 (F5 et F6), apparaissent parallèles et espacés d'environ 4 m (fig. 17, 20 et 21). Bien que leur taille diffère¹¹, ils possèdent néanmoins un profil similaire en cuvette et des comblements argilo sableux bruns comparables. Ces fossés s'apparentent à des fossés bordiers d'un ancien chemin, dont on peut penser qu'il traversait notre emprise du nord au sud, reliant le plateau au fond du vallon.

Les trois autres fossés possèdent des orientations perpendiculaires aux deux précédents, et donc perpendiculaires à la pente naturelle du terrain. Des extensions pratiquées en tranchée 6 montrent que deux d'entre eux (F1 et F4) ont leurs tracés qui s'arrêtent nettement le long F6. De même le dernier fossé, F7, mis au jour dans les tranchées 8, 9 et 10, ne se retrouve pas de l'autre côté du chemin précédemment supposé. Les fossés F1, F4

et F7 possèdent de plus des similitudes au niveau de leur profil, tous évasés au fond en cuvette. Les comblements sont également similaires, souvent composé de sables argileux et de nombreux graviers silex et de calcaire (fig. 17, 18, 19 et 22).

Ainsi, bien qu'aucune relation directe n'ait pu être observée entre les entités archéologiques, leur contemporanéité apparaît probable. Les morphologies et les comblements apparaissent comparables, et le tracé de l'ensemble des fossés forme un réseau parcellaire tout à fait cohérent.

Le matériel découvert dans leur comblement est très pauvre. Outre la présence éparse de rares éléments de TCA (non prélevés), un seul tesson a été découvert lors du sondage effectué dans le fossé F7. Il s'agit d'un tesson à pâte orangée, s'apparentant à une production de la fin du moyen-Âge ou du début de l'époque moderne. Notons également que le parcellaire mis au jour ne correspond pas à des éléments fossoyés figurant sur le cadastre du 19^e siècle, et doit donc être antérieur à la période préindustrielle.

Ainsi, même si très peu d'éléments permettent d'attribuer aux fossés une chronologie relative ou

¹¹ Le fossé F5 mesure 1,25 m à l'ouverture pour 40 cm de profondeur, tandis que F6 mesure 75 cm à l'ouverture pour 20 cm de profondeur.

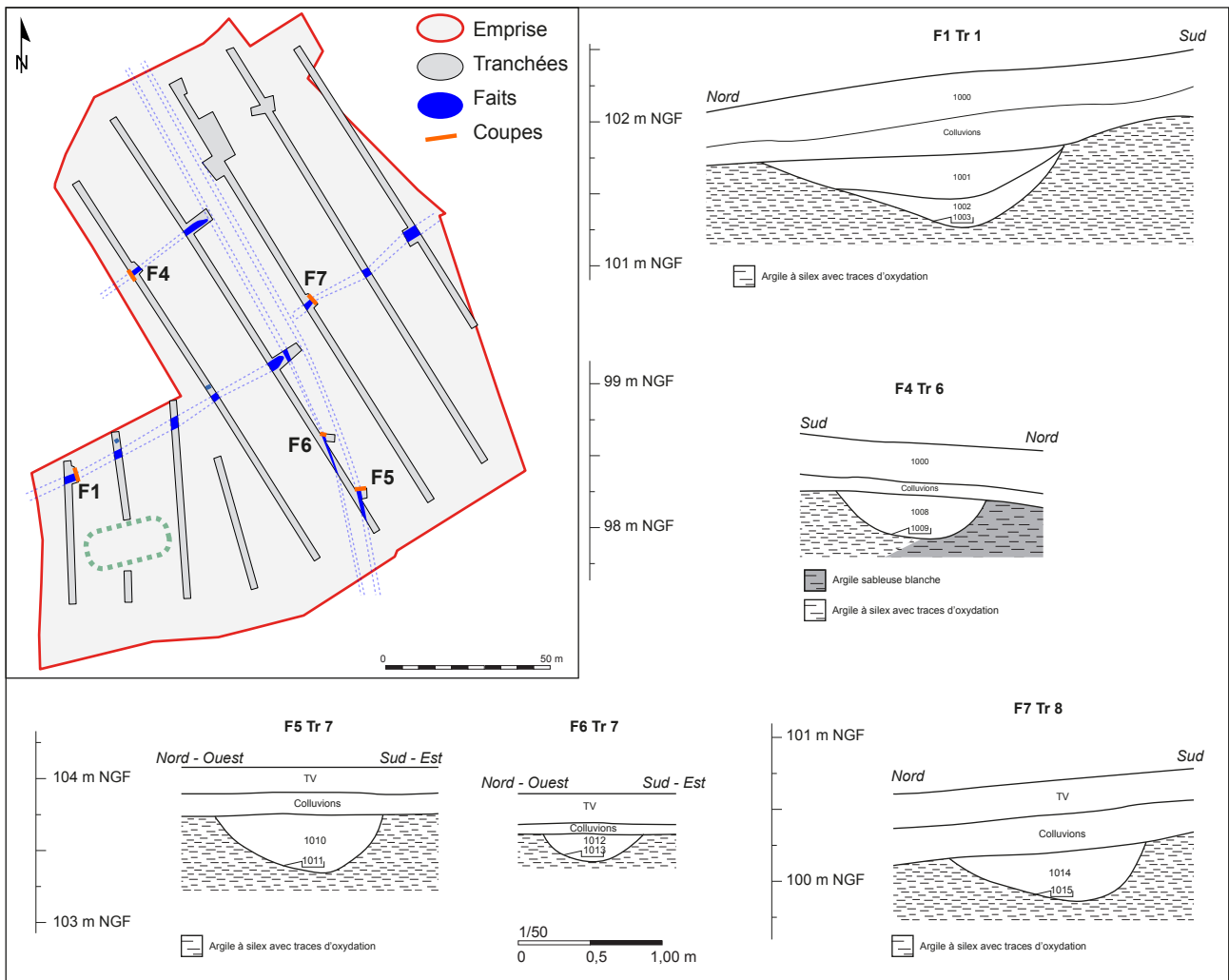


Fig. 17 : Relevés des fossés mis au jour lors du diagnostic



Fig. 18 : Fossé F1



Fig. 19 : Fossé F4



Fig. 20 : Fossé F5

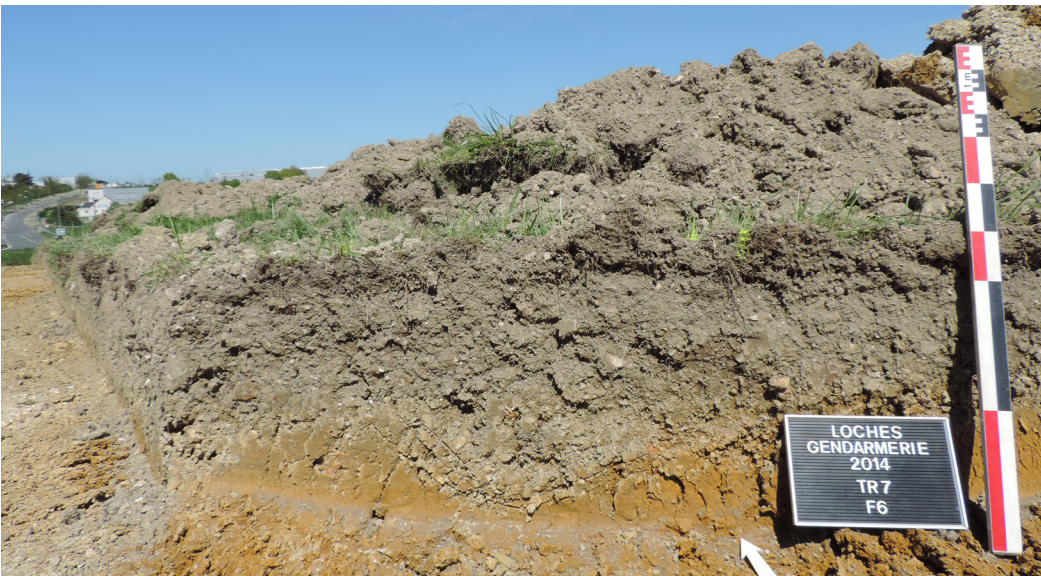


Fig. 21 : Fossé F6



Fig. 22 : Fossé F7

absolue, il semble toutefois que nous soyons en présence d'un parcellaire attribuable à la fin du moyen-Âge ou à l'époque moderne.

2.2.2. Deux fosses de sépultures animales

Deux fosses ont par ailleurs été découvertes. Situées en tranchée 2 (F2) et 6 (F3), elles contenaient toutes deux les restes d'un animal en connexion (fig. 26, 27 et 28). La fosse F2, très peu profonde sous la surface de décapage (10 cm maximum) a malheureusement été largement amputée par la pelle mécanique. Les ossements ramassés dans les déblais et les restes en place trahissent toutefois la présence d'une sépulture complète d'un équidé¹². La fosse F3, est mieux conservée : de forme sub-rectangulaire, elle mesure 170 cm de long et 75 cm de large et environ 15 cm de profondeur conservée dans le substrat naturel. La fosse, intégralement fouillée a toutefois livré seulement la partie postérieur d'un second équidé, le reste de la fosse

étant vide, avec la présence de quelques ossements épars. L'hypothèse d'une fosse de sépulture animale ayant été la proie de charognards peut être envisagée.

Seule la fosse F3 a livré deux tessons de céramiques glaçurées vertes foncées et mouchetées, faisant là encore pencher vers une datation similaire à celle des fossés. D'ailleurs, les deux fosses apparaissent disposées long du bord nord du fossé F1, en limite d'une parcelle ayant probablement servi de pâturage aux chevaux.

L'ensemble des structures en creux découvertes à Loches attestent ainsi de la présence d'une occupation agraire, probablement pâturée, datant de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne.

¹² Merci à Alexandre Fontaine, Inrap, pour son identification.

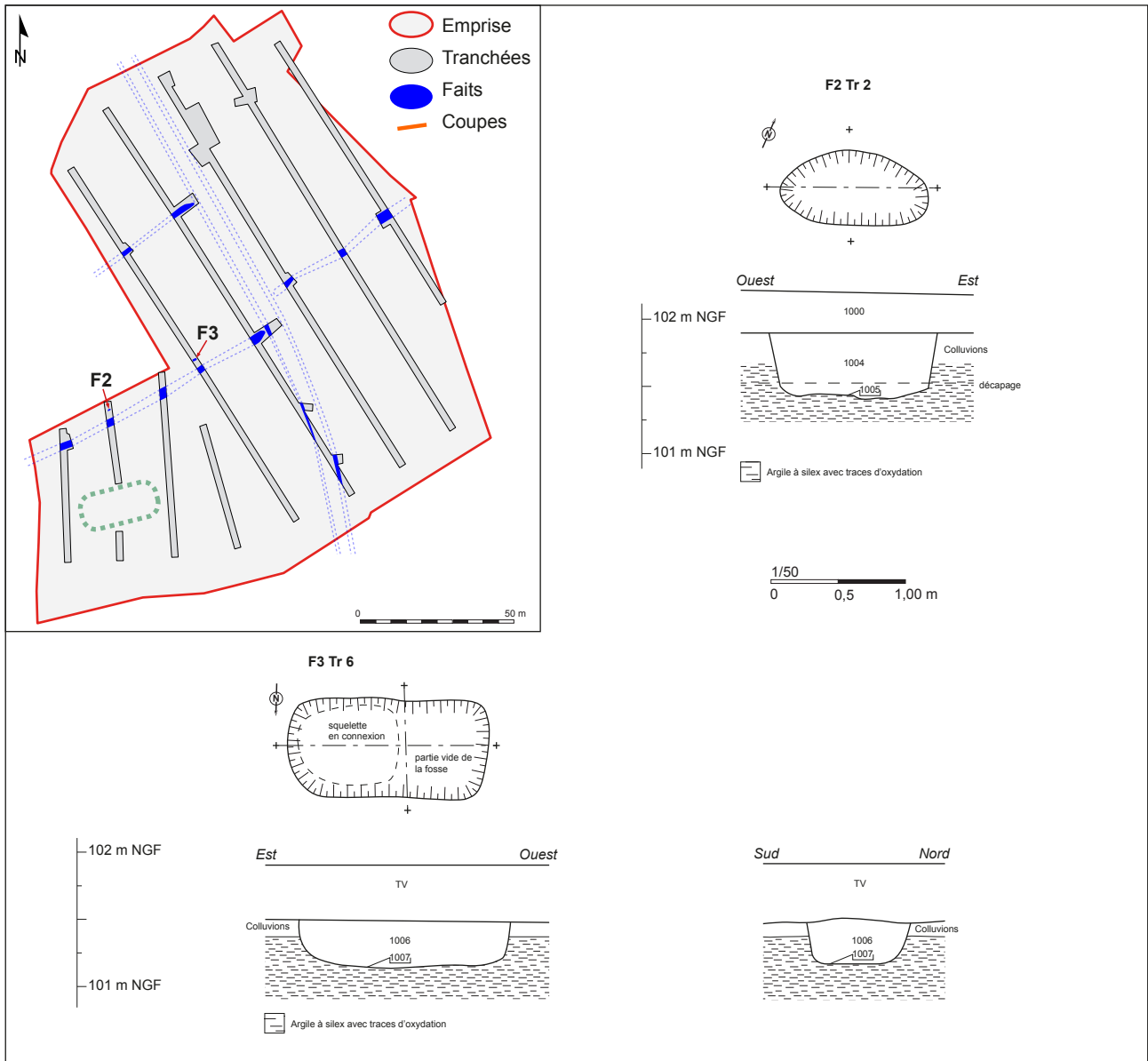


Fig. 23 : Relevés des fosses mises au jour lors du diagnostic



Fig. 24 : Fosse F2



Fig. 25 : Fosse F3

3. CONCLUSION

L'opération de diagnostic N°37.132.010 OP au lieu-dit « la Vallée du Parc » à Loches, a provoqué la découverte de deux périodes d'occupations archéologiques situées sur des parcelles soumises à l'aménagement d'une nouvelle gendarmerie.

La plus ancienne occupation a été découverte sur une surface restreinte au nord de la tranchée n°8 du diagnostic. Il s'agit d'un probable sol d'occupation du Néolithique Moyen dont l'interprétation reste malaisée en l'état, et dont le diagnostic lui-même a vraisemblablement entraîné une destruction partielle. Ce site peut toutefois être mis en relation avec d'autres vestiges contemporains découverts plus à l'ouest lors d'une opération de diagnostic de 2006. La somme des vestiges mis au jour lors des deux opérations pourrait former un ensemble cohérent à l'échelle du versant sud d'un petit vallon affluent de l'Indre.

Les données du diagnostic de 2014 ont par ailleurs mis en évidence la présence d'un réseau parcellaire et de deux fosses de sépultures animales, liées à des occupations agraires de la fin du Moyen Âge et de l'époque Moderne.

BIBLIOGRAPHIE

Bailloud 1974 : BAILLOUD (G.) - *Le Néolithique dans le Bassin Parisien. Gallia Préhistoire*, 2^e Supplément, 1964, 2^e édition augmentée en 1972 : 431p., 53 fig. 7 pl.

Carlier 2006 : CARLIER (M.) (Dir.) – *Loches (Indre-et-Loire), « Les Rabines »*. Rapport Final d'opération de diagnostic archéologique, Tours, Inrap, Orléans, SRA Centre, 2006 : 81 p.

Chamaux 2010 : CHAMAUX (G.) (Dir.) – *Gas, Bailleau-Armenonville (Centre, Eure-et-Loir). Aménagement de la déviation routière de la RD929*. Conseil général d'Eure-et-Loir, Chartres, SRA Centre, Orléans, 2010 : 226 p.

Champagne 2004 : CHAMPAGNE (F.) – *Loches (Indre-et-Loire), « Le Parc Saint-Blaise » et « Le Village des Bouchers »*. Rapport Final d'opération de diagnostic archéologique, Tours, Inrap, Orléans, SRA Centre, 2004 : 21 p.

Couderc 1987 : COUDERC (J.-M.) (Dir.) – *Dictionnaire des communes de Touraine*, CLD, Chambray-les-Tours, 1987, 927 p.

Dubois 1975 : DUBOIS (J.) – Présentation de quelques photographies aériennes, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. 37, 1975, p 509-514.

Dubois 1979 : DUBOIS (J.) – Archéologie aérienne, prospections, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. 39, 1979, p. 63-73.

Hamon 2007 : HAMON (T.) -Moulins-sur-Céphons «Les Châteliers» (Indre) : aspects chronologiques et culturels du site dans le Néolithique final du Centre de la France, in AGOGUÉ (O.), LEROY (D.), VERJUX (C.) (DIR) - *Les premiers paysans en région Centre (5000-2000 av. J.-C.)*. Acte du 24^{eme} colloque sur le Néolithique, 27^e Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Orléans 1999 : 257-270

Noël, Onfray, Wattez 2013 : NOËL (J.-Y.), ONFRAY (M.), WATTEZ (M.) – *Reconnaissance et identification des sols d'occupation de Néolithique en Région Centre, l'exemple du site des Grand-Noyers à Gas (Eure-et-Loir)*, résumé de la communication issu des pré-actes du colloque du GMPCA, 22-26 avril 2013, CRHAM, Caen, 2013.

Noël et alii à paraître : NOËL (J.-Y.) (DIR.) – *Le site des Grand-Noyers à Gas (Eure-et-Loir), rapport final de fouille archéologique*, Service de l'archéologie du Conseil Général d'Eure-et-Loir, SRA Centre, Orléans, à paraître.

Papin 2014 : PAPIN (P.) (DIR.) – *Loches (Indre-et-Loire). Première campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de sondages archéologiques, Tours, Conseil général d'Indre-et-Loire, Orléans, SRA Centre, 2014, 258 p.

Ranjard 1930 : RANJARD (R.) – *La Touraine archéologique*, Mayenne, éditions Régionales de l'Ouest, 10^{ème} éd., 1994, 735p.

Raust 1981 : RAUST (J.) – *Loches au cours des siècles*, CLD, Chambray-les-Tours, 1981, 158 p.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000 ^e (© IGN France Raster)	9
Fig. 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000 ^e (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)	10
Fig. 3 : Emprise du diagnostic sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (sources : Direction générale des Impôts)	11
Fig. 4 : Carte géologique de la France au 1/50 000 (Feuille de Loches - XIX-515)	25
Fig. 5 : Plan de l'implantation des tranchées et des logs géologiques	26
Fig. 6 : Planche des logs géologiques	27
Fig. 7 : Profils topographiques et géologiques du terrain	28
Fig. 8 : Log 1, tranchée 1	29
Fig. 9 : Log 5, tranchée 6	29
Fig. 10 : Tranchée 10. On perçoit le dénivelé du terrain et l'augmentation de l'épaisseur de colluvion en bas de la pente	29
Fig. 11 : Contexte archéologique du diagnostic	31
Fig. 12 : Plan masse du diagnostic	33
Fig. 13 : Sud de la tranchée 8, vue de l'extension sur l'US1016	34
Fig. 14 : Log 7, tranchée 8	34
Fig. 15 : Quelques tessons issus de l'US 1016	34
Fig. 16 : Dessins de la céramique de l'US1016	35
Fig. 17 : Plan de synthèse des découvertes du Néolithique Moyen sur les diagnostics de 2006 et 2014	36
Fig. 18 : Plan du bâtiment du Néolithique Moyen découvert lors du diagnostic Inrap de 2006 (issu de Carlier 2006, p.38)	37
Fig. 19 : Photographie de la coupe de la «fosse» F40 du Néolithique Moyen découverte lors du diagnostic Inrap de 2006 (issu de Carlier 2006, p.31)	38
Fig. 17 : Relevés des fossés mis au jour lors du diagnostic	40
Fig. 18 : Fossé F1	40
Fig. 20 : Fossé F5	41
Fig. 19 : Fossé F4	41
Fig. 21 : Fossé F6	41
Fig. 22 : Fossé F7	42
Fig. 23 : Relevés des fosses mises au jour lors du diagnostic	43

Fig. 24 : Fosse F2

43

Fig. 25 : Fosse F3

44

III.

ANNEXES

INVENTAIRES

US : 1000	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Décapage		Action : Géologique	
Interprétation : Terre végétale			
US : 1001	Structure :	Faits : 1	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Abandon	
Description : argile grise avec gravier de silex et fragments de TCA			
Interprétation : comblement terminal du fossé			
US : 1002	Structure :	Faits : 1	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Abandon	
Description : argile grise foncée avec silex			
Interprétation : comblement initial du fossé			
US : 1003	Structure :	Faits : 1	Murs :
Type d'US : Creusement		Action : Construction	
Description : profil en cuvette avec paroi nord davantage évasée.			
Larg. ouv. : 2,10 m			
prof. : 0,50 m			
Interprétation : creusement du fossé orienté est - ouest			
US : 1004	Structure :	Faits : 2	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Abandon	
Description : argile grise avec gravier de silex, squelette d'équidé			
Interprétation : comblement unique d'une petite fosse			
Lot(s) mobilier : Faune : 4			
US : 1005	Structure :	Faits : 2	Murs :
Type d'US : Creusement		Action : Construction	
Description : plan ovale, profil arasé à fond plat.			
Long. : 1,10 m			
Larg. : 0,60 m			
prof. : 0,24 m			
Interprétation : creusement d'une fosse pour déposer la dépouille d'un équidé			
US : 1006	Structure :	Faits : 3	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Abandon	
Description : Limon argileux gris-brun, compact, hétérogène avec de nombreux graviers, cailloux de silex et calcaire, squelette d'un équidé			
Interprétation : comblement unique d'une fosse			
Lot(s) mobilier : Faune : 5, 6			
US : 1007	Structure :	Faits : 3	Murs :
Type d'US : Creusement		Action : Construction	
Description : plan ovale, profil en auge, à fond plat et parois plus ou moins verticales.			
Long. : 1,52 m			
Larg. : 0,74 m			
prof. : 0,30 m			
Interprétation : creusement d'une fosse pour déposer la dépouille d'un équidé			
US : 1008	Structure :	Faits : 4	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Abandon	
Description : limon sableux, gris-brun, hétérogène, compact avec des cailloux et graviers de silex et de calcaire			
Interprétation : comblement unique d'un fossé			
Lot(s) mobilier : Poterie : 2			

US : 1009	Structure :	Faits : 4	Murs :
Type d'US : Creusement		Action : Construction	
Description : profil en cuvette avec une largeur d'ouverture de 1,04 m et 0,32 m de profondeur			
Interprétation : creusement d'un fossé orienté est - ouest			
US : 1010	Structure :	Faits : 5	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Abandon	
Description : limon argileux gris avec cailloux de calcaire			
Interprétation : comblement unique du fossé			
US : 1011	Structure :	Faits : 5	Murs :
Type d'US : Creusement		Action : Construction	
Description : profil en cuvette, régulier.			
larg. ouv. : 1,16 m			
prof. : 0,40 m			
Interprétation : creusement d'un fossé orienté nord-sud			
US : 1012	Structure :	Faits : 6	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Abandon	
Description : limon argileux gris avec cailloux			
Interprétation : comblement unique du fossé			
US : 1013	Structure :	Faits : 6	Murs :
Type d'US : Creusement		Action : Construction	
Description : profil en cuvette, régulier			
larg. ouv. : 0,66 m			
prof. : 0,18 m			
Interprétation : creusement du fossé orienté nord - sud, parallèle à F5			
US : 1014	Structure :	Faits : 7	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Abandon	
Description : limon argileux gris orangé			
Interprétation : comblement unique du fossé			
Lot(s) mobilier : Poterie : 3			
US : 1015	Structure :	Faits : 7	Murs :
Type d'US : Creusement		Action : Construction	
Description : profil en cuvette évasée, parois obliques et fond concave			
larg. ouv. : 1,35 m			
prof. : 0,34 m			
Interprétation : creusement du fossé orienté est - ouest, presque dans l'alignement de F1			
US : 1016	Structure :	Faits :	Murs :
Type d'US : Remblai		Action : Occupation	
Description : Limon sableux gris, homogène, compact, avec des inclusions d'oxyde, de rares graviers de calcaire, présence de mobilier céramique néolithique.			
Interprétation : probable niveau d'occupation installé sur formation argilo-sableuse naturelle et surmonté par important colluvionnement			
Lot(s) mobilier : Poterie : 1			

N° fait : 1 *Tr. 1***Catégorie :** *Fossé***dimensions**

larg. : 2,10 prof. : 0,50

Description :*orienté est - ouest***Tranchée :** 1**Liste des US :**

1001 / 1002 / 1003

N° fait : 2 *Tr. 2***Catégorie :** *Fosse***dimensions**

long. : 1,10 larg. : 0,60 prof. : 0,24

Description :*pour inhumer un équidé***Tranchée :** 2**Liste des US :**

1004 / 1005

N° fait : 3 *Tr. 6***Catégorie :** *Fosse***dimensions**

long. : 1,52 larg. : 0,74 prof. : 0,30

Description :*pour inhumer un équidé***Tranchée :** 6**Liste des US :**

1006 / 1007

N° fait : 4 *Tr. 6***Catégorie :** *Fossé***dimensions**

larg. : 1,04 prof. : 0,32

Description :*orienté est - ouest***Tranchée :** 6**Liste des US :**

1008 / 1009

N° fait : 5 *Tr. 7***Catégorie :** *Fossé***dimensions**

larg. : 1,16 prof. : 0,40

Description :*orienté nord - sud***Tranchée :** 7**Liste des US :**

1010 / 1011

N° fait : 6 *Tr. 7***Catégorie :** *Fossé***dimensions**

larg. : 0,66 prof. : 0,18

Description :*orienté nord - sud***Tranchée :** 7**Liste des US :**

1012 / 1013

N° fait : 7 *Tr. 8***Catégorie :** *Fossé***dimensions**

larg. : 1,35 prof. : 0,34

Description :*orienté est - ouest***Tranchée :** 8**Liste des US :**

1014 / 1015

lot n° : 1 / US 1016 Datation : Néolithique Type : céramique	NR : 19, Poids : 330
lot n° : 2 / F3 / US 1008 Datation : Moderne Type : céramique	NR : 2, Poids : 4
lot n° : 3 / F7 / US 1014 Datation : Moderne Type : céramique	NR : 1, Poids : 4
lot n° : 4 / F2 / US 1004 Datation : Type : équidé / description : animal en connexion	, Poids : 2230
lot n° : 5 / F3 / US 1006 Datation : Type : équidé / description : animal en connexion	, Poids : 1570
lot n° : 6 / F3 / US 1006 Datation : Type : indéterminé / description : divers os	, Poids : 48

Lot n° 01 - Vues générales



Vue d'ensemble de la parcelle diagnostiquée



Vue de la parcelle diagnostiquée



Vue de la fenêtre d'extension



Vue de la parcelle diagnostiquée



Vue de la parcelle diagnostiquée



Vue de la tranchée 10

Lot n° 02 - Faits



Vue en coupe du fossé



Vue du squelette d'équidé



Vue du squelette d'équidé



Vue en coupe du fossé



Vue du fossé dans la tranchée de diagnostic



Vue du squelette d'équidé



Vue du squelette d'équidé



Vue du squelette d'équidé



Vue du squelette d'équidé



géoréférencement



Vue en coupe du fossé

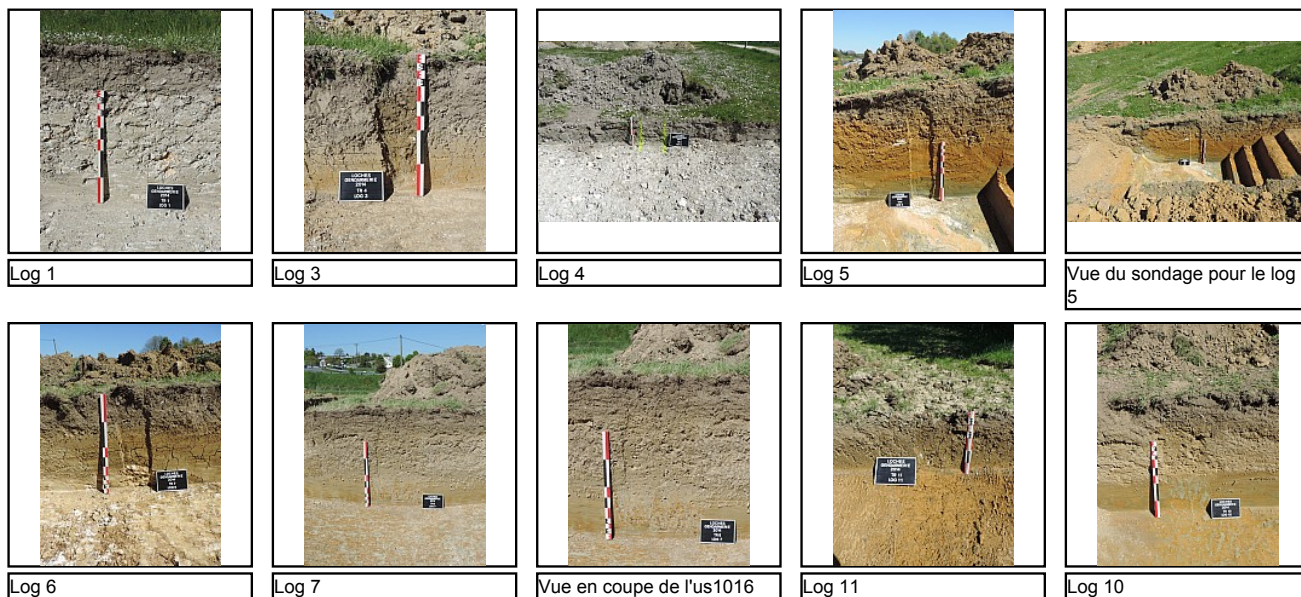


Vue en coupe du fossé



Vue en coupe du fossé

Lot n° 03 - Logs



Log 1

Log 3

Log 4

Log 5

Vue du sondage pour le log 5

Log 6

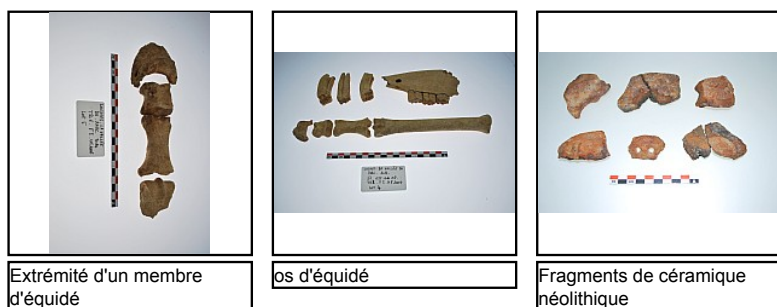
Log 7

Vue en coupe de l'us1016

Log 11

Log 10

Lot n° 04 - Mobilier



Extrémité d'un membre d'équidé

os d'équidé

Fragments de céramique néolithique



L'opération

de diagnostic au lieu-dit « la Vallée du Parc » à Loches (Indre-et-Loire), a occasionné l'exploration d'une surface de 18 585 m², dans laquelle 2 120 m² ont été ouvert, soit 11,4%. Les structures mises au jour sont peu nombreuses et le mobilier archéologique peu abondant.

La découverte la plus ancienne date du Néolithique Moyen. Au nord de l'emprise, une tranchée a entraîné la découverte localisée d'une couche de limons gris de 10 à 15 centimètres d'épaisseur, dans laquelle 19 tessons (330 g) de céramique ont été ramassés. La fraîcheur du matériel exclue un apport par colluvionnement ou alluvionnement. Une des hypothèses possibles est celle d'un sol d'occupation en place, peut-être d'un intérieur de bâtiment non fondé en architecture de terre. La faible quantité de céramique, l'absence de silex ou de charbons ou autres éléments organiques, évoque cependant une occupation peu dense et durable. Aucun autre vestige du Néolithique n'a été rencontré par ailleurs lors du diagnostic.

D'autre part, sept faits archéologiques plus récents ont été enregistrés. Il s'agit de cinq fossés parcellaires dont deux apparaissent comme les fossés bordiers d'un chemin nord/sud. Deux fosses contenant les restes d'équidés en connexion ont également été fouillées. Les indices de datations sont maigres : seulement trois tessons modernes proviennent de l'ensemble de ces structures (fin 15^e-17^e siècles). Néanmoins, le réseau cohérent dessiné par les fossés sur l'ensemble de la surface diagnostiquée, et l'alignement des deux fosses de sépultures animales sur l'un d'entre eux, permet de supposer la synchronie des sept structures archéologiques médiévale ou modernes mises au jour.